Diasporiques

Les Cahiers du Cercle Gaston-Crémieux

Pour toutes les langues de France...

Plusieurs rapports ont été récemment présentés au Premier ministre sur la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires[1]. Le dernier en date, rédigé par le juriste constitutionnaliste Guy Carcassonne, indique – contrairement à l'avis du Conseil d'Etat du 24 septembre 1996 – que rien ne s'oppose, du point de vue de la Constitution, à ce que cette Charte soit adoptée dans notre pays. Le juriste écrit : *On s'effraye d'une France que détruiraient l'usage généralisé des langues régionales ou minoritaires, leur enseignement obligatoire, leur pratique imposée, toutes choses qui, évidemment, ne figurent à aucun titre dans le texte, ne se déduisent nullement de son esprit, ni ne se profilent à son horizon.* La Charte européenne, en effet, qui a pour souci majeur la sauvegarde des langues minoritaires, ne donne aucun droit à ceux qui en font usage et n'est pas une reconnaissance des minorités culturelles ou linguistiques (ce qui, dans le cas contraire, serait en contradiction avec les principes fondamentaux d'indivisibilité de la République et d'unité du peuple français).

Guy Carcassonne note pourtant qu'il conviendra d'indiquer, au moment de la signature, que la notion de "groupe", inscrite dans la Charte, ne saurait en aucun cas, en France, designer *une entité qui en serait distincte,* [et] *titulaire de droits qui lui seraient propres.* Et qu'il convient de rejeter également l'usage d'une langue autre que le français dans les rapports entre les citoyens et l'administration. Comme les États ne sont tenus de souscrire qu'à trente-cinq des quelque cent propositions de la Charte, Guy Carcassonne en note une cinquantaine dont l'adoption ne nécessiterait pas de révision constitutionnelle. La promotion des langues minoritaires dans les médias, la vie économique, culturelle et sociale, et certaines formes d'enseignement sont compatibles avec la Constitution. Il apparaît, au terme du rapport, que les principaux obstacles à la mise en œuvre de la Charte seraient d'ordre financier : de telles mesures auraient un coût. Parmi les langues dont il serait souhaitable d'encourager la pratique et la diffusion, il y aurait d'abord les langues dites "régionales" : l'alsacien-mosellan, le basque, la breton, le catalan, le corse, les créoles (parlés en Guyane, en Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion), l'occitan, le néerlandais (parlé dans la frange flamande du département du Nord), les langues polynésiennes et mélanésiennes, les langue d'oïl (picard, poitevin, normand, champenois...) et le franco-provençal.

À ces langues territorialisées, seules retenues par un précédent rapporteur, M. Bernard Poignant, Guy Carcassonne ajoute des langues sans territoire. Bien que nous n'ayons pas connaissance de leur liste complète, le principe adopté par le juriste (exclure les langues étrangères qui sont des langues officielles ailleurs qu'en France, et dont l'existence n'est pas menacée) nous paraît excellent, d'autant que c'est là une proposition que notre Cercle, rejoignant en cela Henri Giordan (qui rédigea naguère un rapport sur ce sujet pour le ministre de la Culture), soutient depuis longtemps. Devraient figurer sur la liste au moins l'arménien, le kabyle, le judéo-espagnol, le rom et le yiddish. La France s'honorerait d'ailleurs en soutenant des langues gravement menacées dans leur territoire d'origine ou laminées par des génocides.

Un mot sur la question financière : un cinquième environ du budget national est consacré à l'école et à la culture, la part du lion (sinon la quasi-totalité) revenant à la culture dominante. Ce qui est offert aux minorités pour défendre leur culture est en dessous du dérisoire. Tous les citoyens financent par l'impôt la culture majoritaire, tandis que l'essentiel des moyens dont disposent les minoritaires, ils le puisent dans leurs propres ressources. Comme si la culture majoritaire était l'affaire de tous, et les cultures minoritaires l'affaire de ceux seulement, parmi les minoritaires, qui s'y intéressent de manière militante. La mise en œuvre de la Charte en France ne fera qu'accroître l'ardeur de ceux qui consacrent une partie de leur vie à préserver leur culture de la disparition. ■

מיר באַגריסן דאָ דעם פּרעמיער־מיניסטערס באַשלוס צו באַשטעטיקן די אייראָפּעישע כּאַרטיע פֿון רעגיאָנאַלע און מיעוט־שפּראַכן, צווישן וועלכע מע וועט אויך רעכענען – אַזוי האָפֿן מיר – ייִדיש און דזשודעזמע. דאָס איז אַ וויכטיקער שטאַפּל אין דער אָנערקענונג מצד אונדזער לאַנד פֿונעם גערעכטן קאַמף פֿאַרן אויפֿהאַלט פֿון די שפּראַכן און קולטורן וואָס שטייען אין אַן אונטערגאַנג־סכּנה.

Saludamos aki la decizion del Primero ministro de aprovar la convencion europea de las linguas regionales o minotarias, en las kualas el djudio i el yidish. Es un pas importante : el reconocimiento de la parte de nuestro pais de la legitimidad del combate por la preservacion de las linguas i culturas amenazadas de disparicion.

1 Voir *Le Monde* en date du 9 octobre 1998.

2 Bien que l'arménien puisse être considéré comme une langue étrangère, puisque une Arménie indépendante existe, l'importance et la pérennité de la diaspora arménienne justifient cette exception.

n° 8

4e trimestre 1998

Le sommaire est en page 24

Une interview d'Henri Atlan

Les Juifs, l'éthique et le clonage humain

Diasporiques. Henri Atlan, vous êtes membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), depuis sa création en 1983, et ce – d'après le décret qui institue ce comité – non pas en tant que "représentant de la communauté juive" mais en tant "qu'appartenant à l'une des familles philosophiques et spirituelles de la nation", en l'occurrence la famille juive. Dans quelle mesure estimez-vous légitime non pas donc de "représenter" la communauté juive mais bien, d'une certaine façon, de vous exprimer dans ce comité au titre de cette appartenance ?

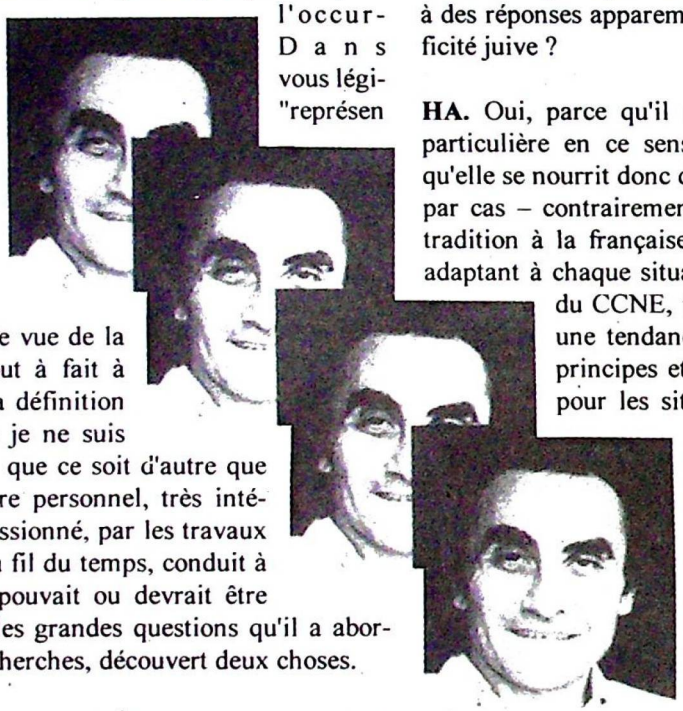

Henri Atlan. Du point de vue de la légitimité, je me sens tout à fait à l'aise, du fait même de la définition que vous avez rappelée : je ne suis pas censé représenter qui que ce soit d'autre que moi-même. J'ai été, à titre personnel, très intéressé, pour ne pas dire passionné, par les travaux du CCNE, et ils m'ont, au fil du temps, conduit à m'interroger sur ce que pouvait ou devrait être une "position juive" sur les grandes questions qu'il a abordées. J'ai, au fil de ces recherches, découvert deux choses.

D'abord que, contrairement à bien d'autres domaines de la tradition juridique juive (*halakhah*), celui de la médecine n'a jamais cessé d'être relu. Autant dans d'autres secteurs (politique, religieux...), la *halakhah* est restée figée depuis quelques siècles, autant ce n'est pas le cas dans celui-ci, et ce pour des raisons très simples. Les individus – les femmes en particulier – n'ont cessé de se poser des questions pratiques sur tel ou tel type de comportement. Or, la vie des communautés étant organisée autour de la religion, toute question pratique était nécessairement posée au rabbin et ce dernier était bien obligé de lui apporter une réponse – en allant la chercher dans la tradition juridique, en la modifiant et en la faisant progresser : j'ai pu constater qu'il existait toute une littérature juive à ce sujet !

Deuxième découverte : sur toute question de cette nature, on trouve dans la tradition halakhahique des positions parfaitement contradictoires. Un exemple : l'insémination artificielle avec donneur extérieur au couple est condamnée par certains rabbins orthodoxes pour les raisons que l'on imagine alors que d'autres, tout aussi orthodoxes, la légitiment dans certains cas, pour autant que le donneur soit aussi étranger que possible au couple et même, à la limite, qu'il ne soit pas juif !

D. Cette façon de "résoudre" les problèmes éthiques en admettant qu'ils peuvent légitimement donner lieu, ici ou là, à des réponses apparemment incompatibles serait une spécificité juive ?

HA. Oui, parce qu'il s'agit d'une tradition juridique bien particulière en ce sens qu'elle s'appuie sur le *Talmud* et qu'elle se nourrit donc de recherches et de discussions au cas par cas – contrairement à ce que serait, par exemple, une tradition à la française, partant de grands principes et les adaptant à chaque situation spécifique. Si je reviens au cas du CCNE, il y avait, à l'origine, dans le comité, une tendance assez générale à poser de grands principes et à en déduire des règles de conduite pour les situations pratiques. Mais très vite on s'est rendu compte que cette approche était loin de répondre à toutes les attentes et que l'on était souvent, en raison de la nature même des problèmes posés, contraint d'adopter une approche plus directe, très précisément de les traiter "au cas par cas"...

D. Et d'adopter alors une approche qui mette en lumière les conflits de valeurs et donc ne conduise pas nécessairement, par voie déductive, à une solution unique, universelle en quelque sorte ?

HA. Absolument !

D. Donc la réflexion éthique serait un exercice intrinsèquement talmudique ?

HA. Je n'irai pas jusque là ! Mais la nature et la complexité des problèmes d'éthique est telle que chaque fois que l'on essaie de recourir à de grands principes – qu'il s'agisse des principes kantiens ou de principes relativement modernes tels que ceux d'autonomie ou de bienfaisance par exemple – on se rend compte que l'on ne peut pas en tirer de conclusions opératoires directes.

D. Pourtant le CCNE ne s'est pas opposé – peut-être ne pouvait-il pas le faire ? – à ce que la loi de 1994 modifie singulièrement ses fonctions, en lui confiant non plus seule-

ment la responsabilité de "donner son avis sur les problèmes moraux" posés par l'évolution des connaissances biomédicales, mais bien de "rendre des avis " à ce sujet et même, le cas échéant, d'aller jusqu'à "publier des recommandations". Ce pouvoir de suggérer à la population ce qu'il convient de penser n'est-il pas un peu contradictoire avec le droit à la contradiction que vous venez d'évoquer ?

HA. Honnêtement, je n'ai pas bien compris l'enjeu de cette modification du statut du CCNE, et je ne sais pas s'il y a vraiment eu débat à ce sujet. En tout état de cause, personne n'est tenu de se plier aux recommandations du comité : il reste essentiellement consultatif. Dans ce contexte, je ne vois pas vraiment de différence entre "avis" et "recommandation".

D. Mais on ne comprend pas pourquoi dans ces conditions, en 1994, lorsqu'ils ont souhaité "recréer" par la loi le CCNE (son existence juridique résultait jusque là d'un décret du Président de la République), les pouvoirs publics ont cru devoir en modifier les objectifs fondamentaux au lieu de conserver tout simplement le texte antérieur...

HA. Mon interprétation personnelle – mais je ne suis pas sûr d'avoir raison ! – est que certains juristes ont voulu faire une distinction formelle entre les prises de position à portée très générale et théorique (les "avis") et les réponses spécifiques à des questions précises, susceptibles de donner lieu à action immédiate (les "recommandations").

D. C'est donc, d'une certaine façon, une attraction de l'éthique vers le droit ?

HA. Sans aucun doute. Mais elle répond à une demande du public et des pouvoirs publics. Les deux derniers cas de ce type – qui sont, disons-le, gros comme une montagne ! – sont d'abord la demande du Président de la République au comité de dire si la législation française interdisait d'ores et déjà le clonage humain ou s'il fallait légiférer à ce propos. Ainsi posée, la question ne laissait évidemment pas d'autre issue, sur le fond, que l'interdiction et, sur la forme, ne relevait nullement des compétences du comité qui a quand même un peu protesté ! Dans le même esprit, le CCNE a récemment été consulté sur un projet de loi concernant le suivi thérapeutique des délinquants sexuels.

D. Ce qui est effectivement frappant, pour un observateur indépendant, c'est que l'on oublie très fréquemment maintenant que le CCNE n'est pas un (le) "comité d'éthique" tout court, mais bien que son nom même précise qu'il n'a vocation à s'exprimer que "dans le domaine des sciences de la vie et de la santé". Son Président lui-même n'a-t-il pas poussé les feux en ce sens, lors des derniers Journées publiques nationales du comité, en demandant explicitement à ce que le CCNE ne limite pas ses interventions au seul domaine de la recherche, souhaitant en quelque sorte que le droit rejoigne le fait en termes d'extension des prérogatives du comité ?

HA. Le "malentendu" date en fait d'il y a bien longtemps. La première fois que j'en ai pris conscience remonte à l'époque de l'affaire du sang contaminé. Le public, les journalistes nous demandaient alors pourquoi nous ne prenions pas position, après que le scandale eut éclaté, après que la justice eut été saisie. Mais que voulait-on que fît alors le comité ? Qu'il dise une évidence, à savoir que tout cela était "non éthique" ?

D. De la même façon, vous avez été saisis d'une demande d'avis sur la façon de répartir les "antiprotéases" entre les patients séropositifs lorsque, au début des trithérapies, il n'y en avait pas suffisamment pour traiter tout le monde. Là encore, cette répartition de la pénurie n'avait évidemment rien à voir avec la recherche...

HA. Bien sûr. Au delà de ses fonctions légitimes, le comité a en fait occupé une place vacante dans la société, avec la complicité objective du public, des médias et des pouvoirs publics...

D. Vous avez, il y a un instant, évoqué le problème du clonage humain. Dans un texte d'un humour délicieux publié en mai 1997[1], le Professeur Jean-Claude Kaplan énonce, entre autres, un Onzième Commandement : "*Thou shall not clone !*". Tu ne cloneras point... Je voudrais vous interroger à ce propos. Dans un article très informatif que vous avez vous-même récemment publié à propos de cette technique[2], vous commencez par expliquer de façon parfaitement accessible ce que sont les deux formes de gestes biologiques que l'on pourrait légitimement qualifier l'un et l'autre de "clonage" (voir encart). L'un d'entre eux – celui que véhicule le plus couramment ce mot dans l'esprit du public – consisterait à produire "en série" des individus ayant le même patrimoine génétique, sur le modèle des "vrais jumeaux". L'autre, de nature très différente, consisterait à produire un individu à partir du seul matériel génétique de l'un de ses deux "parents", "cultivé" dans un ovule privé de sa propre contribution génétique. Dans le premier cas, une authentique "reproduction", en *n* exemplaires, du même "modèle" ; dans le second, la production d'un être unique, mais sans recourir au hasard de l'habituelle loterie parentale puisque cet être aurait le même génome que son parent génétique...

Ces deux situations, foncièrement différentes l'une de l'autre me semble-t-il, doivent-elles être mises dans le même sac dès

[1] "Petite encyclopédie de la reproduction biologiquement correcte (PERBC)", Jean-Claude Kaplan, *Médecine-Sciences*, 1997, 13, 670-2

[2] "Transfert de noyau et clonage : aspects biologiques et éthiques", Henri Atlan, *L'aventure humaine*, 8, 1997, 5-18

lors que se posent des questions d'ordre éthique ? Leur différence ne résulte-t-elle pas, fondamentalement, de l'absence de tout projet parental dans le premier cas alors qu'on ne peut en dire autant dans le second, même si ce projet peut paraître contestable ?

HA. Jusqu'à un certain point certes, mais, en réalité, ces deux formes de clonage se rejoignent. En effet, pour pouvoir fabriquer une armée de Pinochets, il faut commencer par le premier d'entre eux, c'est-à-dire, constituer un clone de base que l'on pourra ensuite dupliquer en autant d'exemplaires que voulu. Et il faut nécessairement pour cela partir du transfert d'un noyau dans un ovule... En réalité, que le fantasme du clonage humain (quelles que soient ses modalités de réalisation) aboutisse à avoir une réaction de rejet horrifié ou au contraire qu'il conduise à vouloir dépenser des dizaines de milliers de dollars pour se faire soi-même cloner, il repose sur une erreur fondamentale qui consiste à croire qu'identité génétique égale identité de la personne. Si on élimine cette erreur commune, on peut effectivement se demander s'il existe des situations qui justifieraient l'application de cette technique dans des conditions éthiquement satisfaisantes.

On bute alors sur une première difficulté, et de taille : la technique en question n'existe pas pour le moment et, avant de l'appliquer, encore faudrait-il la mettre au point ! Ceci impliquerait nécessairement une expérimentation sur des femmes, ce qui poserait en soi d'évidents problèmes d'ordre éthique. Mais à supposer même qu'on puisse les résoudre, quels seraient les champs d'application envisageables de la technique ?

Deux classes d'indications sont concevables. L'une est le scénario du couple totalement stérile ou du couple de femmes homosexuelles désireux de concevoir un enfant, dans la continuité, en quelque sorte, des actuelles techniques de procréation médicalement assistées. Il y aurait quand même alors discontinuité, dans la mesure où il s'agirait d'une procréation asexuée, mais certains estiment qu'il s'agit là d'un détail. Une telle indication (qui relève de ce que nous avons qualifié "d'acharnement procréatique" dans l'avis du CCNE) pourrait-elle toutefois justifier à elle seule le lancement du lourd programme de recherche que j'évoquais il y a un instant ? Je partage pleinement les réserves majeures émises à ce sujet par le comité et d'autres instances européennes ou nord-américaines.

La deuxième classe d'indications correspond par exemple au cas de parents d'un enfant leucémique qui aurait besoin d'une greffe de moelle et qui voudraient, à cette fin, procréer un nouvel enfant par clonage du premier...

D. Tout le monde sera d'accord, là, pour penser qu'une telle instrumentalisation d'un enfant à naître serait une horreur absolue ?

HA. Non, pas du tout ! Cette indication me semblerait au contraire, elle, acceptable...

D. Mais, dans un tel cas, où serait le "projet parental" ? Il serait complètement asservi au sauvetage de la vie d'un autre enfant et il impliquerait donc un refus essentiel d'autonomie pour l'être que l'on s'apprêterait à mettre au monde !

HA. C'est bien sûr une façon de voir les choses. Mais il faut prendre conscience du fait qu'un certain nombre de parents, aujourd'hui, face à de telles situations, ont pris des décisions tout à fait analogues – mais de façon peu efficace – en décidant de procréer un nouvel enfant avec l'espoir qu'il serait biologiquement "compatible" avec son aîné et pourrait donc contribuer à son sauvetage. Et l'on peut aussi imaginer qu'un enfant ainsi conçu, s'il contribue à sauver la vie de son frère ou de sa sœur, n'en serait que plus aimé et considéré comme plus précieux qu'un autre ! En fait, les raisons d'empêcher le clonage reproductif humain sont plus de nature sociale que biologiques ou métaphysiques. Si cette technique de reproduction devait se banaliser et se généraliser, on peut facilement imaginer les dérives sociales qu'elle rendrait possibles : instrumentalisation d'individus fabriqués pour exprimer un génome choisi à l'avance, tentation

Qu'est-ce que le clonage humain ?

Sans entrer ici dans le détail, disons simplement qu'il y a au moins deux formes biologiquement distinctes de clonage à visée reproductive. Dans le premier cas, il s'agirait de transférer dans un ovule privé de son noyau le noyau complet d'un homme ou d'une femme et de réimplanter le tout chez une mère porteuse, en conduisant la grossesse à son terme. Le nouveau-né aurait ainsi le même génome que son unique géniteur. Dans le second cas, on partirait d'un embryon "ordinaire" (donc ayant deux géniteurs distincts) et on provoquerait sa duplication, le cas échéant de multiples fois : les clones produits auraient tous le même génome, exactement comme ce qui se passe dans le cas des vrais jumeaux, mais ce serait le génome résultant de la combinaison des génomes de deux parents.

Ces deux formes potentielles de clonage sont souvent confondues dans les médias, la constitution d'une multitude de "copies conformes" d'un même modèle apparaissant, à tort, comme fondamentalement indissociable du concept même de clonage.

Insistons aussi sur le fait que les "techniques" ci-dessus évoquées restent, à ce jour, purement formelles et qu'elles n'ont pas donné lieu à mise en œuvre effective. ■

de voir dans les individus clonés des "sur-hommes" ou des "sous-hommes", exploitation néo-esclavagiste, etc.

Et l'on revient nécessairement à la même question qu'auparavant : existe-t-il une seule classe d'indications potentielles qui puisse justifier le lancement du programme de recherche préalable à tout clonage ? On peut en douter, ne serait-ce que parce que, pendant les quelques années indispensables à son éventuel développement, on peut raisonnablement penser que des techniques substitutives se seront développées, par exemple des techniques de clonage non reproductif (notamment de clonage de cellules ou de tissus à vocation thérapeutique).

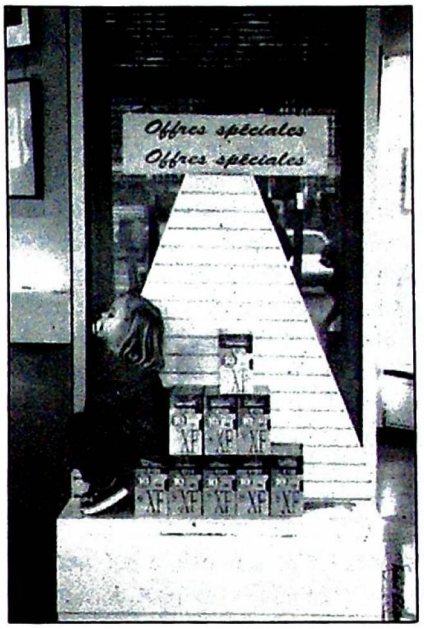

D. La production d'enfants à l'une des fins que vous venez d'évoquer serait à l'évidence inacceptable. Mais la première classe de projets que vous avez mentionnée continue de m'interroger – celle que vous avez rattachée au passage à un concept "d'acharnement procréatique"... J'ai, aujourd'hui, le même sentiment de rejet que le vôtre. Mais je me demande quand même si nous ne devrions pas avoir la sagesse de nous reporter quelques années en arrière et de repenser aux événements qui avaient justifié la création du comité national d'éthique : la naissance en France du premier enfant conçu par fécondation *in vitro*. L'émotion qui en était résultée et qui est à la base même de cette création ne s'est-elle pas singulièrement atténuée avec le temps (en très peu de temps !) ? Dans le cas qui nous préoccupe ici, nous pouvons avoir affaire à un authentique projet parental, qui révulse notre actuelle sensibilité, mais en sera-t-il toujours de même ? Ne s'agit-il pas en effet d'un projet spécifiquement "humain", en ce sens qu'il échappe aux règles purement "biologiques" de la reproduction des mammifères ? En tout état de cause, un enfant, avant que d'être conçu, "n'existe" qu'en tant que projet parental, avec tout ce que cela peut recouvrir de non-dit ou d'ambiguïtés : peut-on dès lors faire une différence aussi radicale de légitimité entre une procréation par les voies "naturelles" et une procréation par une technique de clonage ?

HA. Le projet parental existe en effet dans le cas que vous évoquez. Mais il faut bien voir que nous avons ici affaire à une technique qui n'existe pas encore, contrairement à tout ce qui s'est passé antérieurement. La vraie question est de savoir s'il est légitime d'investir aujourd'hui dans une telle technique...

D. Je constate avec intérêt que, pour contribuer à répondre au problème d'éthique qui est au centre de nos préoccupations, vous déplacez l'interrogation formelle première vers le "concret" : les actes auxquels il convient ou non de procéder, ici et maintenant...

HA. Mais n'est-ce pas là le cœur de l'interrogation d'ordre éthique : aborder les problèmes non pas tels qu'ils pourraient se poser mais bien tels qu'ils se posent ? Et ne rejoignons-nous pas, fondamentalement, en cela, l'essence même de la philosophie juive de l'existence et de la responsabilité : un ensemble à la fois cohérent et contradictoire de règles quotidiennes de comportement ? ■

(Propos recueillis par Philippe LAZAR)

Pour les fêtes, avez-vous pensé à offrir à tous ceux de vos amis, juifs ou non, qui ne l'auraient pas encore lu

Temps juif, lecture laïque

par le Cercle Gaston-Crémieux ?

Si tel n'est pas le cas, il est encore temps ! Ils vous en seront reconnaissants - et vous serez heureux de les avoir intrigués puis de leur avoir fait plaisir... On trouve cet excellent ouvrage (192 pages, 98 F) dans toutes les bonnes librairies et bien sûr aux

Editions Liana Levi, 1, place Paul Painlevé, 75005 Paris (face à la Sorbonne)

Au fait, l'avez-vous lu vous-même ? Non ?

...alors, vous savez ce qui vous reste à faire...

Front National : le reflux ?

Jacques Burko

Lors des dernières élections sénatoriales, le Front National n'a pas obtenu de siège ; dans plusieurs cas le nombre de voix qui se sont portées sur ses candidats a été inférieur à la logique sèche des chiffres. À l'Assemblée Nationale, la énième élection partielle de Toulon a vu une fois de plus l'échec de la candidature "familiale" des Le Chevallier, et la confirmation de la préférence populaire pour l'élue socialiste. Par ailleurs, il y a fort à parier que le tribunal de Versailles confirmera le 17 novembre l'inéligibilité de Le Pen — avec pour conséquence probable la désignation de sa femme comme tête de liste aux prochaines élections européennes. Glorification du nom... et haussement d'épaules.

Tout ceci réjouit les cœurs des républicains, particulièrement de ceux de gauche, qui voient la poussée de l'extrême droite enfin contenue, et qui se prennent déjà à espérer l'amorce prochaine de son recul. D'autant que les rassure le spectacle des luttes internes au FN, des batailles de clans, des tentatives de captations prématurées d'héritage pendant que l'ours rugit encore. L'extrême droite pure et inflexible est vulnérable, car sensible aux intérêts particuliers... On le savait, on le clamait, mais une confirmation aussi éclatante, aussi maladroite, met du baume à nos cœurs navrés par ces "affaires" de droite ou de gauche, qui sapaient les fondements de notre démocratie et favorisaient le cri traditionnel de l'extrême droite : "Tous des pourris" ! Le FN, en étalant ses divergences et ses mesquineries, semble tout autant décourager les déçus du parlementarisme.

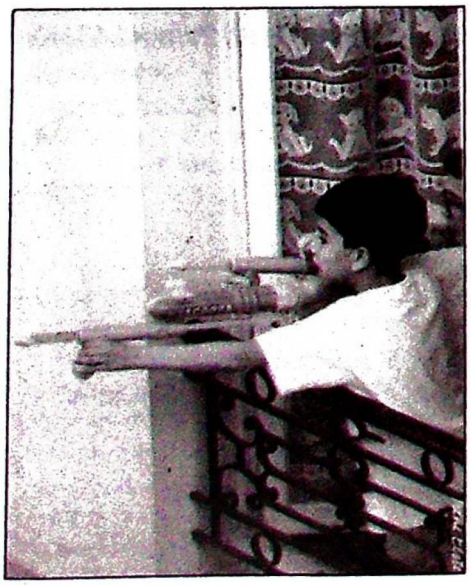

Halte-là ! Cet optimisme est pour le moins prématuré. On peut enregistrer avec satisfaction l'échec de Cendrine Le Chevallier (*no pasaran !*), mais il ne faut pas oublier ses 49% de voix. Oui, le FN est contenu, mais à quel niveau ! Comment peut-on se réjouir d'un tel résultat ? D'autant que ce vote intervient après des années de direction frontiste à Toulon, après que les électeurs ont eu le temps de voir en quoi l'administration par le FN était différente des autres. Voyez le résultat : un électeur sur deux ne se dérange pas et, de ceux qui votent, la moitié choisit encore et toujours l'extrême droite.

On ne peut s'empêcher ici de penser à l'Allemagne. Non pas à celle de 1930, mais à celle d'aujourd'hui. Voici un pays où le chômage sévit tout comme chez nous, où la xénophobie se donne libre cours, où le racisme des skinheads fait la une des journaux. Viennent s'y ajouter des rancunes nées de l'unification, l'amertume des laissés-pour-compte. Mais quand viennent les élections, la partie se joue seulement entre les formations "civilisées", les trublions sont marginalisés. Moins de 5%, nécessaires pour exister. Par rapport au modèle français, c'est à la fois rassurant et incompréhensible.

Mais revenons en France. On peut bien imaginer que, si rien ne change dans les mois à venir sur le plan du chômage (et plus encore si celui-ci vient effectivement à reculer durablement), le FN semble bel et bien avoir atteint un plafond sur le plan national. On peut trouver ce plafond trop élevé, mais autant voir les choses comme elles sont. En revanche, l'extrême droite peut progresser d'une manière inédite si la déroute de la droite classique se poursuit.

Cette extrême droite est la cause principale de l'éclatement de la droite parlementaire en France, le vertige sécuritaire et chauvin a gangrené le discours de celle-ci, la tentation des alliances scandaleuses a fait éclater ses formations politiques. Les spectateurs de gauche se sont d'abord réjouis à la vue d'une droite à la dérive, facile à stigmatiser quand elle cédait à la tentation — et facile à féliciter quand elle y résistait, en perdant le pouvoir. Puis les querelles de personnes sont en passe d'achever le démantèlement, et l'affaire de la présidence du sénat est une illustration intéressante de cette décomposition... Mais, contrairement aux apparences, la gauche plurielle ne joue pas pour autant sur du velours. La disparition, même momentanée, d'une droite crédible, gage de perspectives d'alternance démocratique, déséquilibre aujourd'hui l'échiquier politique de manière insupportable. Si la seule alternance crédible est entre la gauche et une droite extrême, celle-ci gagne inévitablement en crédibilité et en voix.

C'est en somme dans l'intérêt de notre pays et, paradoxalement, dans celui de la gauche, que la droite parlementaire retrouve rapidement une existence propre et un équilibre stable. Elle ne peut se satisfaire des couacs de la gauche pour espérer un retour du balancier, il lui faut exister par elle-même ! Mais, quelle que soit notre bonne volonté républicaine, c'est plutôt son problème que le nôtre... ■

Jérusalem, cité à la dérive

Michel Warshawski[1] et Claude Rosenkovitch[2]

On aimerait pouvoir parler de Jérusalem comme on le fait du Taj Mahal ou de la Cité Interdite à Pékin, voire du Paris romantique des amoureux. Dans une certaine mesure c'était le cas avant juin 1967, quand, malgré les murailles de béton et les champs de mines qui coupaient la ville en deux, on trouvait dans ses deux composantes non seulement une des plus belles cités du monde mais une spiritualité chargée d'histoire et de symboles. Depuis juin 1967, Jérusalem est devenue une gigantesque affaire de trafic immobilier, qui estompe progressivement les attraits qu'elle conserve encore.

Démystifions certains concepts, et d'abord celui d'une Jérusalem "réunifiée". Le territoire annexé à Jérusalem-Ouest en 1967 n'a rien à voir avec Jérusalem : ni avec la Jérusalem historique, ni avec la Jérusalem administrative. C'est une partie, aussi grande que possible, de la Cisjordanie, qu'un groupe d'officiers supérieurs a annexée à la ville, guidés par une seule consigne : absorber le maximum de territoires avec le minimum de populations arabes. Il fallait donc s'arrêter, au Nord, à l'agglomération urbaine de Ramallah, au Sud, à l'agglomération de Béthlehem ; à l'Est, les quartiers et villages à forte densité de population arabe constituaient une barrière "naturelle" à l'expansion. Lorsque Benjamin Nétanyahu déclare cyniquement devant les télévisions américaines que le peuple juif attendait depuis deux mille ans de se réinstaller sur le site de Har Homa, il fait preuve de son ignorance crasse de l'histoire et de la géographie ou, plus vraisemblablement, recourt une fois encore à la démagogie la plus éhontée.

Autre concept mystificateur : celui d'une Jérusalem qui serait "unie". Après trente et un ans d'occupation et d'annexion, Jérusalem est plus désunie que jamais. Il suffit de demander à un chauffeur de taxi israélien de vous emmener rue Salah A-Din pour en faire l'expérience. La discrimination en termes de développement et de services publics est flagrante. Comme le disait un correspondant étranger : "*passer de la ville-Ouest à la ville-Est, c'est un peu comme quitter un pays industrialisé du Nord pour entrer dans un pays sous-développé du Sud*".

Quelle est donc la réalité cachée derrière cette double mystification ? La réponse est malheureusement d'une clarté aveuglante : nous avons bien affaire ici à une entreprise de colonisation, doublée d'un projet d'épuration ethnique.

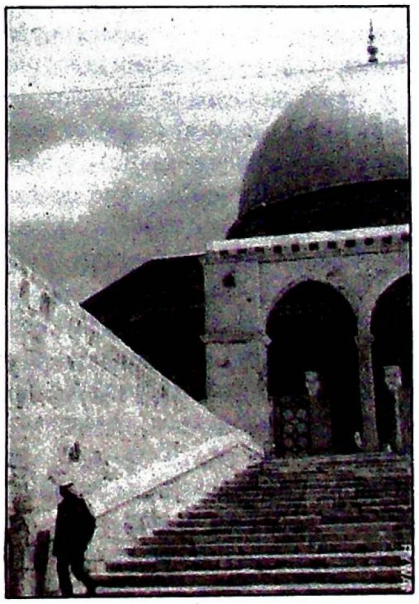

"*Jérusalem-Unie est la capitale indivisible et éternelle du peuple juif*" énonce la formule consacrée que très peu de politiciens israéliens osent éviter, même quand ils sont censés parler de l'agriculture dans le désert du Néguev. Cet objectif a même été quantifié à la fin des années soixante : la population palestinienne ne doit pas dépasser les 28% qu'elle représentait au début de l'occupation.

Une stratégie cohérente et efficace

Dès 1968, une stratégie globale a été mise en place à cette fin, coordonnée avec une rare efficacité par *le Comité Interministériel pour les Questions de Jérusalem*. La stratégie adoptée est à cinq volets, chacun d'eux étant géré par une institution gouvernementale ou municipale spécifique.

Le contrôle de l'espace. Une grande partie du territoire non bâti annexé en 1967 a été déclarée "zone verte" dans les plans d'urbanisation, c'est-à-dire zone où la construction est interdite. Dès lors, les possibilités d'agrandir les quartiers arabes sont des plus limitées. Comme, de plus, les permis de construire sont distribués avec la plus grande parcimonie aux Palestiniens, la population arabe – dont la densité est le double de celle de la population juive – est poussée à se déplacer hors du périmètre de la ville.

L'étouffement de la ville arabe. En trois décennies, aucune institution publique, aucun centre commercial, aucune route n'ont été construits dans les quartiers arabes ou pour la population arabe. Le développement urbain spectaculaire que l'on peut voir à Jérusalem-Est concerne exclusivement les nouvelles colonies juives et leur peuplement. Même le maire, de droite, Ehud Ulmert, est obligé de reconnaître que les services municipaux sont sous-développés à Jérusalem-Est. Aucune infrastructure nouvelle n'a été créée, malgré les taxes municipales exorbitantes auxquelles est soumise la population palestinienne.

1 Journaliste, directeur de l'agence " Information alternative " à Jérusalem.
2 Architecte à Jérusalem.

Les colonies de peuplement. Cent quatre-vingt-cinq mille colons juifs vivent dans les sept colonies principales construites dans Jérusalem-Est et constituent, depuis 1993, la majorité des habitants de l'ex-ville arabe. Après que la plus grande partie du territoire de Jérusalem a été déclarée zone verte, est venu le temps des expropriations – dans l'intérêt public naturellement ! – puis celui de la "dévertisation", enfin celui de l'allocation des espaces ainsi dégagés aux seuls Israéliens juifs. Étrange conception d'un intérêt "public" ainsi confisqué au profit d'une partie de la population seulement, et pourtant la Cour Suprême reconnaît cette discrimination comme légale ! Ainsi, sur les 48 000 unités de logement construites sur les terres expropriées, 48 000 ont été allouées à des Israéliens juifs, aucune à des Palestiniens...

L'épuration ethnique d'ordre administratif. L'exode provoqué par l'interdiction de construire n'est pas l'unique moyen de réduire le nombre de Palestiniens à Jérusalem. On doit y ajouter un ensemble cohérent de décisions administratives : par exemple le refus de ratifier les réunifications familiales, qui entraîne l'obligation pour les conjoints ayant un droit de résidence de quitter la ville s'ils veulent vivre avec les leurs ; ou encore, depuis 1993, pour tous les habitants de Jérusalem ayant construit un logement hors des limites municipales (même lorsqu'il s'agit de l'autre côté de la rue), le retrait de leur droit à résidence, ce qui conduit à expulser de la ville environ 80 000 personnes.

Le bouclage. Après avoir coupé physiquement la Jérusalem arabe du reste de la Cisjordanie par un réseau de colonies juives servant de véritable mur humain entre ces deux composantes de la société palestinienne, les autorités israéliennes ont mis en place, dès mars 1993, un bouclage qui, s'il est totalement inefficace pour empêcher des opérations suicides (comme on a pu le voir tragiquement au cours de ces dernières années), a brisé tous les liens qui unissaient la capitale palestinienne à son environnement naturel. Les services publics, le commerce, les institutions qui s'y trouvent – tel par exemple l'hôpital El Makassed – étaient supposés servir l'ensemble de la population de Cisjordanie, et pas uniquement la population de la ville. Nombre de ces institutions ont été obligées, afin de maintenir leurs activités, de s'éloigner, et en général de se réinstaller à Ramallah. Des décrets administratifs imposent par ailleurs le départ de celles qui, de près ou de loin, sont liées à l'O.L.P. ou à l'Autorité Palestinienne – lesquelles, en vertu de la Loi sur l'Application des Accords d'Oslo (*sic*), n'ont plus d'existence légale à Jérusalem. Jérusalem-Est se vide de ses institutions nationales et de ses services publics, son commerce fait faillite, sa population émigre : Jérusalem-Est se meurt.

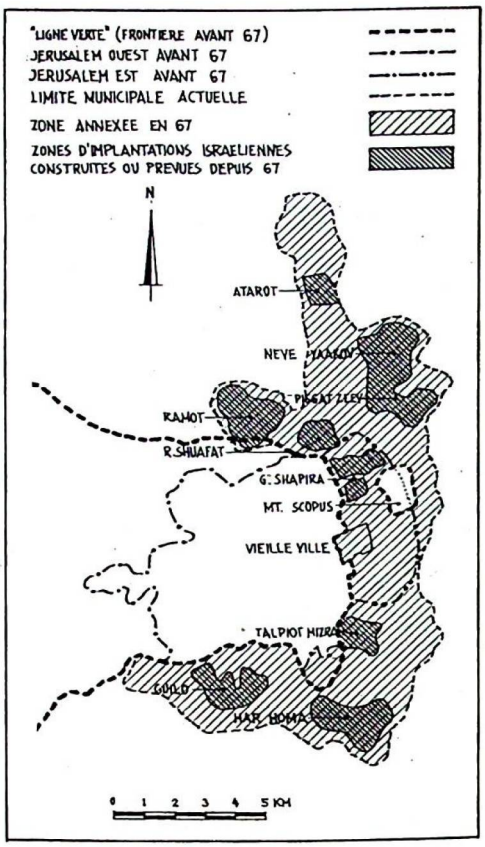

Une politique lourde de conséquences

Le modèle qui a servi de guide pour les politiciens du gouvernement et les planificateurs municipaux est celui des villes dites "mixtes" : Jaffa, Acre, Ramleh. Anciennes villes arabes, vidées de la grande majorité de leur population arabe en 1948, colonisées par de nouveaux immigrants juifs, elles ont définitivement perdu leur caractère de centres urbains palestiniens pour devenir des villes à majorité juive et à ghettos arabes. L'objectif des diverses composantes du "consensus" israélien est à l'évidence de "ghettoïser" la ville arabe de Jérusalem dans le cadre d'une agglomération urbaine totalement judaïsée, en n'offrant aux Arabes que la possibilité d'une existence précaire, dénuée de citoyenneté à part entière, d'identité nationale et de cohésion sociale.

Il faut enfin ajouter que cette politique est destructive pour Jérusalem-Ouest aussi. La volonté de maintenir une nette majorité juive dans la ville s'est faite hors de toute planification d'ensemble : les axes routiers doivent servir une population deux fois plus nombreuse que celle initialement prévue ; le centre-ville est saturé ; l'absence de tout plan de développement industriel fait de Jérusalem la plus pauvre de toutes les grandes villes du pays. Si l'on ajoute à cela le bétonnage systématique d'une ville dont la beauté provenait entre autres du choix privilégié de la pierre de taille pour la construction de ses bâtiments, et, plus généralement, le manque de respect pour la préservation de l'environnement urbain, on comprend pourquoi Jérusalem cesse de plus en plus d'être un élément-clef du patrimoine culturel de l'humanité pour devenir l'enjeu d'une sordide bataille foncière. Des millionnaires juifs américains comme Erwin Moskovitch servent ainsi d'avant-garde à une politique d'épuration ethnique qui pourrait bien d'être l'étincelle allumant la prochaine explosion de violence au Proche Orient. ■

Coïncidences

Dominique Simon-Calafuri

J'étais encore petite, une enfant, une enfant de l'âge d'Anne Frank, douze ans peut-être. Ma mère me donna à lire *Le journal d'Anne Frank*. J'ai lu ce livre sans émotion particulière, comme un roman d'aventures qui finit mal. C'était la faute à pas de chance. Combien d'entre *nous* ont connu ça, des parents qui, mine de rien, essayaient de transmettre l'indicible – encore maintenant ça me fait bizarre quand je dis ou j'écris (et je crois que suis toujours incapable de le dire) "*nous*" : les juifs. Je vous interroge, vous, fils de juifs, auxquels vos parents n'ont jamais pu parler de ce qui s'était passé, et ont essayé de cacher l'innommable, de faire comme si tout cela n'avait été qu'un mauvais rêve qui n'avait jamais existé. J'ai grandi dans l'ignorance de l'histoire des miens, dans l'incompréhension de ce drame de l'holocauste.

Un jour, un ami m'a donné *Le cœur conscient* de Bettelheim, en me disant : "ça devrait t'intéresser". J'ai lu le livre en pensant

• petit un : que la première partie sur le fait que le monde n'est plus ce qu'il était, sur la perte de la relation matérielle aux choses, sur la perte de la relation physique de l'enfant avec sa mère, était de l'enfonçage de portes ouvertes ;

• petit deux : que la façon dont Bettelheim se justifie – je l'ai ressenti comme ça – d'être resté vivant au milieu de tant d'horreurs, grâce à l'écriture, grâce à la chance qu'il a eu de parvenir à se procurer du papier, un crayon et de ne pas perdre définitivement ses lunettes, était de la rationalisation a posteriori, et ne me disait rien sur ce qu'il avait vraiment ressenti à ce moment là. Le vécu est masqué derrière la posture d'observateur ; l'écriture devient démonstration intellectuelle de la portée de cette expérience de situation extrême dont il tire bénéfice, en ayant l'idée de génie de l'appliquer aux enfants autistes. À toute chose malheur est bon, mais cette analogie entre déportés et autistes, compagnons de misère extrême, me gêne ;

• petit trois : la dernière partie sur la naïveté de la famille Frank, paradigme des juifs qui refusent de se rendre à l'évidence et de regarder la vérité en face, m'a ouvert des horizons sur l'atavisme victimaire du juif. Otto Frank et sa famille n'ont pas voulu savoir. Ils se sont organisés pour faire continuer la vie, comme avant ou à peu près, en cachette. La partie de cache-cache a mal tourné.

Coïncidence : une amie, de retour d'Amsterdam, m'offre une brochure sur la maison d'Anne Frank, un petit ouvrage de vulgarisation, plutôt bien fait. J'accepte le présent comme un clin d'œil à ce qui nous relie, notre judaïcité de part et d'autre de la Méditerranée. Coïncidence toujours : en attendant le bus, je regarde distraitement la vitrine d'une librairie "pour la jeunesse", comme ça, par manie bibliophage car, vu l'âge de mes enfants, je ne me sens plus vraiment concernée par ce genre de littérature, et puis mon attention est attirée par le nom de Berthe Burko. Nous nous étions croisées une fois chez une amie commune. Je savais qu'elle avait été prof dans un lycée, je savais qu'elle faisait merveilleusement bien le *keïs kikhèn*, mais j'ignorais complètement qu'elle écrivait. Piquée par la curiosité, j'entre dans la librairie et regarde la quatrième de couverture de *L'enfant caché*. Je vous avoue, Berthe, que sur le moment je me suis dit : encore une histoire de *Journal d'Anne Frank*, version romancée, que les parents croient édifiante pour la jeunesse. 65 Francs, 185 pages, ni trop cher, ni trop gros. Je repars avec le livre sous le bras. Je m'apprêtais à lire un pensum, et j'ai été transportée. Je l'ai lu d'une traite, pas comme un roman d'aventures dont on veut connaître la fin au plus vite, mais parce que j'ai été sous le charme de l'émotion, de la réminiscence de souvenirs enfouis, cachés : le gâteau au fromage blanc que confectionnait ma grand-mère, l'épouvantable accent yiddish d'un ami de mes parents, ma sœur aînée qui petit à petit m'a livré des bribes de ce qu'avait été sa vie d'enfant juive pendant la guerre. Pour moi, ce livre faisait sens, me révélait ce que je pensais qu'on avait toujours voulu me taire. Sans doute, était-ce moi qui ne voulais pas savoir. *L'enfant caché* a levé un coin du voile que je maintenais, à mon insu, soigneusement fermé.

C'est entendu, ce livre n'a rien à voir avec *le Journal d'Anne Frank*, mais n'a rien à voir avec un livre "pour la jeunesse". Ce serait aussi ridicule que de dire que Saint-Exupéry a écrit *Le Petit Prince* pour les enfants. Pourquoi faudrait-il que, lorsqu'un auteur laisse parler l'enfant qui est en lui, ça devienne un livre "jeunesse" ? Je ne souhaite donc qu'une chose, c'est que le Seuil réédite au plus vite cet ouvrage dans une collection où les parents n'auraient pas l'impression de lire "en cachette" un livre destiné à leur progéniture, car il y a la force de "Quoi de neuf sur la guerre ?" dans le récit et l'écriture de Berthe Burko-Falcman. Vous l'avez compris, c'est bel et bien une lecture pour adultes, que je vous recommande. ■

Humeur

Le silence

Régulièrement on entend à Auschwitz le son des prières adressées à des non-juifs qui y sont morts. Des croix y sont bâties et du bruit en résulte. perturbant le silence nécessaire à la paix des Juifs qui y ont été sacrifiés. La mort n'appartiendrait pas aux seuls Juifs peut-on entendre, et cela serait suffisant comme argument pour clore le débat s'il ne s'y ajoutait l'idée que cette mort serait de nature chrétienne comme si les prières adressées aux centaines de résistants polonais fusillés à Auschwitz l'étaient aussi aux millions de Juifs assassinés. Mais les morts juifs ne peuvent pas entendre les prières chrétiennes et encore moins devenir des martyrs. Ils sont morts parce qu'ils étaient juifs et non pas parce qu'ils défendaient leur foi. Certes quelques Juifs étaient devenus chrétiens et ils purent avoir l'honneur de défendre leur foi, mais ils ont été assassinés en tant que juifs. " Je ne savais même pas que j'étais juif ", a dit alors Max Jacob quelques jours avant d'en mourir. " Être ou ne pas être " n'était pas une question disponible aux Juifs. Pouvoir abjurer sa foi n'était pas à l'ordre du jour.

On voudrait nous faire croire que les Juifs sont morts parce qu'ils ont voulu rester juifs. Quantités de convertis de longue date ont été déportés avec leur croix autour du cou, mais leur foi chrétienne n'était pas en cause. Au moment de la mort tous les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. On n'avait pas le droit d'être à la fois juif et vivant. Maintenant que c'est à nouveau possible, soyez convenables, ne détroussez pas nos cadavres, laissez les être à la fois juifs et morts. ■

Edmond Kahn

La Culture

Les Livres

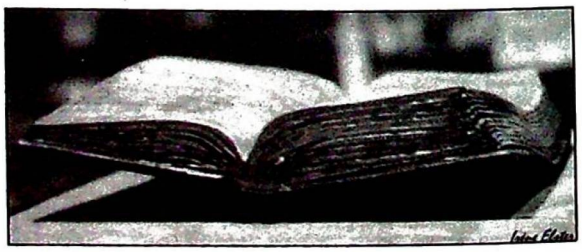

L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales. 1936-1939

Rémi Skoutelsky, Préface d'Antoine Prost, Paris, Editions Grasset, 1998, 411 p.

Le 19 juillet 1936, devant le choc que suscite l'insurrection des généraux fascistes soutenus par la droite, le président du Conseil de la République espagnole décrète la dissolution de l'armée et l'armement des milices ouvrières formées par les partis et les syndicats. "En France, pendant ce temps, après l'issue victorieuse des grèves de mai-juin consécutives au succès électoral du Front Populaire, les ouvriers s'apprêtent à profiter de leurs premiers congés payés. En URSS, le premier 'procès de Moscou' contre Zinoviev, Kameniev et d'autres vieux bolcheviks se prépare [...]. En Allemagne nazie, l'on prépare les Jeux olympiques de Berlin, et la remilitarisation se poursuit. Dans le monde entier, des dizaines de milliers d'hommes sont loin de s'imaginer que, dans quelques semaines, leur vie va basculer. En Espagne".

À la résistance populaire espagnole farouche contre les factieux d'extrême droite, vont se joindre plus de trente mille étrangers – des Allemands, des Italiens, des Polonais, des Américains, des Anglais, des Français surtout, qui forment plus du quart des volontaires engagés dans les Brigades internationales. Tous s'attendent à l'écrasement rapide, sinon facile, des factieux par les démocrates et les socialistes venus du monde entier. Tous se croient d'abord soutenus et aidés par leurs gouvernements. De septembre 1936 (dès juillet sont déjà réfugiés en Espagne certains comme les Juifs polonais et allemands qui forment la Brigade Thaelmann) à septembre 1938, Rémi Skoutelsky suit les volontaires français dans leurs combats en Espagne, puis, jusqu'à l'enclenchement de la guerre en 1939, leur retour, et la défaite tragique de l'Espagne républicaine. Qui sont, que sont les brigadistes français ? Quels motifs, quelles pulsions les conduisent à prendre les armes dans et pour un pays étranger ? Quelle sera leur vie quotidienne dans cette Espagne à feu et à sang ? Mais aussi : comment fonctionne l'armée populaire, son encadrement, sa discipline ? Quelle est l'attitude de l'Interna-

tionale communiste qui a enrôlé les volontaires ? Et encore : à quoi rêvent ces brigadistes, certains célèbres, d'autres anonymes ? En dirigeant le projecteur sur les volontaires français de la guerre d'Espagne enrôlés dans les Brigades internationales, Rémi Skoutelsky met en scène l'épisode qui fait la brèche entre le monde de l'après-guerre de 14 et un autre qui sera celui de la barbarie, celui par excellence de l' "âge des extrêmes", pour paraphraser E. Hobsbawm, et après lequel l'histoire de l'Europe ne connaîtra plus de retour.

On est loin, avec ce livre au ton plein de retenue et pourtant émouvant, de "l'historiographie judiciaire" à la mode lorsqu'il s'agit d'événements auxquels furent mêlés des communistes, et que dénonce Antoine Prost dans sa préface. Abondance méticuleuse des sources, interprétation toujours prudente, refus de se livrer au procès des uns ou des autres : ce bel ouvrage né d'une thèse ne souffre pas de la jeunesse de l'auteur (32 ans) qui a accès aux événements de la guerre d'Espagne, non par sa mémoire, mais par des archives (dont celles du Comintern de Moscou qu'il est le premier à explorer), des témoignages de vétérans, et naturellement des ouvrages d'historiens et d'anciens acteurs dont il mesure la partialité. S'il n'a pas assisté aux événements qu'il décrit, on peut dire que Rémi Skoutelsky ne cache pas ses sympathies pour le camp républicain, pour ces Français volontaires devenus, dès que le gouvernement français s'entendit avec l'Angleterre pour décider d'une politique prémunichoise de non-intervention, clandestins ; ces Français communistes, anarchistes, socialistes, plus souvent syndicalistes ou actifs dans des associations, en tout cas pour la plupart déjà engagés dans le tourbillon du Front populaire.

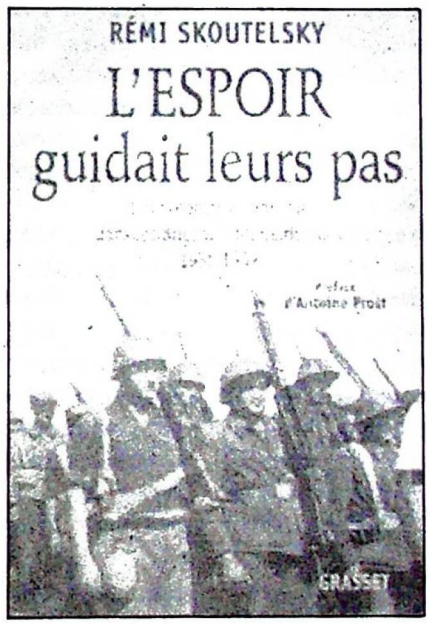

Ce fut une guerre terrible, comme on le sait, mais qui "ne fut pas l'épopée romantique de L'*Espoir* ou de *Pour qui sonne le glas*, c'est, toutes proportions gardées, dans l'enfer de Verdun que les volontaires furent plongés" (p. 108). La référence à Verdun n'est pas arbitraire. Car, en 1936-38, Verdun est encore dans les mémoires, notamment de ceux des brigadistes qui avaient l'âge d'avoir été témoins de la première guerre mondiale. Mais, contrairement au nationalisme de la génération précédente, c'est un internationalisme sincère, une solidarité généreuse et une haine farouche du fascisme qui animent les combattants des brigades, attitude qui sera perçue de leurs camarades espagnols avec une reconnaissance et une émotion, au moment de la séparation finale par exemple, superbement rendues par les citations des témoignages convoqués par l'auteur. Rémi Skoutelsky décrit les bombardements des populations civiles, les combats sauvages, les horreurs vengeresses commises de part et d'autre, y compris celles qui lancnt, après le coup d'État fasciste, les Espagnols républicains contre les couvents et leur dictent des exécutions sommaires.

Des Français, 9 000 hommes et quelques femmes sur les 32 000 étrangers (dont des antifascistes, des Juifs allemands qui composent leur propre brigade), combattant en Espagne du côté républicain, moins jeunes que l'on n'imagine – la moitié d'entre eux a entre 25 et 40 ans, nombreux sont mariés, chargés de famille ; il y a des chômeurs en nombre mais aussi d'autres qui doivent abandonner un emploi –, on peut dire qu'ils forment la fleur de la classe ouvrière française. Tous sont partis de manière réfléchie, mais beaucoup, comme le montre l'auteur, avec le petit coup de pouce des délégués syndicaux et des secrétaires de section du PCF. À Paris, les volontaires sont passés d'abord par le centre de recrutement et de tri du 8 avenue Mathurin Moreau, où siège la Commission de Solidarité du Rassemblement Populaire, constituée par les mouvements de gauche et d'extrême gauche pour l'aide au peuple espagnol. La qualité première demandée aux volontaires est d'avoir une expérience des armes. Puis on leur fait emprunter vers les Pyrénées ce que l'auteur nomme "le chemin de fer secret", pas si discret pourtant, même après le décret du 18 février 1937 qui ferme les frontières et interdit de s'engager en Espagne : des complicités, ou seulement une attitude "pas vu, pas pris", se manifestent chez les douaniers, les contrôleurs, les gardes-frontière même.

Maintes légendes sont démontées par l'érudition de Skoutelsky, notamment celle de la genèse des Brigades internationales, dont la radio allemande avait inventé la naissance par l'annonce d'une "légion fantôme", le 25 juillet 1936, ou qui a été attribuée par des auteurs à André Marty ou à Maurice Thorez. C'est à Moscou, comme le lui ont prouvé les archives du Comintern, que furent créées les Brigades, le 18 septembre 36, lors d'un presidium de l'Internationale communiste où ne figuraient ni son secrétaire André Marty, ni Thorez. À propos d'André Marty, le dirigeant des Brigades, Skoutelsky rétablit la vérité d'un homme, d'un militant et d'un chef intransigeant, mais qui ne fut en rien le monstre froid que l'on a fait de lui après sa disgrâce.

Les brigadistes français, par ailleurs, tombèrent massivement, soit parce qu'au début les Espagnols les sacrifièrent

en quelque sorte en les lançant en première ligne, soit et surtout par l'imprudence de leur propre enthousiasme et leur inexpérience (malgré les précautions prises théoriquement lors du recrutement) et par la faiblesse de leur armement face aux mitrailleuses et aux avions fascistes. Bien que ce livre ne porte pas sur l'ensemble de la guerre d'Espagne (magistralement mais succinctement résumée), il démontre qu'il ne suffit pas aux Républicains d'être puissamment motivés pour gagner la guerre ou même bien la mener; mais que, au contraire, l'enthousiasme pour la cause de combattants qui ne bénéficièrent pas du soutien extérieur les livra à un ennemi dont le cynisme et la puissance de feu faisaient l'essentiel de la stratégie.

Il n'est pas possible ici de rendre entièrement compte d'un ouvrage dont l'intérêt tient, outre son érudition et la minutie dans la relation des faits, à l'attention portée aux hommes, aux individus. Les citations de lettres, de témoignages oraux sont nombreuses et souvent bouleversantes. La bonne histoire n'est pas seulement celle que nous livrent les statistiques, les rapports et les comptes rendus de réunions ou de communiqués. Elle comporte aussi un regard humaniste comme celui qui inspire cette remarque de R.Skoutelsky : "[...] c'est parfois aussi vis-à-vis de soi-même que le volontaire ressent la nécessité de partir en Espagne, pour donner un sens à sa vie, retrouver sa dignité, ou tout simplement une insertion sociale dans une situation particulière" (p. 194). Beaucoup de brigadistes rentrés au pays parce que démobilisés ou déserteurs ont gardé une certaine amertume due à la désillusion devant une guerre plus longue que l'on ne s'y attendait, moins héroïque, plus sordide qu'on ne l'avait rêvée, de plu en plus meurtrière et mutilante ; une guerre qui, au bout d'un an, a cessé d'éveiller l'intérêt et la solidarité dans le camp même des démocraties.

Il nous reste de la lecture de ce livre à la fois une chaleur, un certain réconfort devant la grandeur qui s'ignore de ces héros, mais une tristesse aussi, un pessimisme que l'auteur, peut-être involontairement, nous transmet : qu'a fait l'histoire de cet épisode où se sont manifestés les sentiments les plus généreux, le courage le plus digne, la foi en l'homme, l'espoir que Skoutelsky met dans son titre en hommage à Malraux ? Après la guerre d'Espagne un certain nombre de brigadistes se sont retrouvés dans la Résistance, mais beaucoup, qui s'étaient enrôlés en France, mais n'étaient pas français, ont échoué dès leur retour dans les camps où le gouvernement français mettait les étrangers. D'autres, comme on sait, ont péri au Goulag, sans parler de ceux qui ont été exécutés en Espagne par les fascistes, ou sont morts dans les camps nazis. Et si le fascisme a pu enfin, être vaincu en 1945, ses premiers adversaires en Espagne se sont vus bien souvent mythifiés, dénigrés, et la mémoire de leur sacrifice a été bien souvent exploitée par les partis et les historiens sans aveu pour faire oublier les hommes au profit de guerres de mots mensongers.

Dans ce beau livre, Rémi Skoutelsky nous redonne toutefois un peu confiance dans l'histoire. Grâce à sa passion de la véracité, de valeureux hommes et femmes se voient aujourd'hui réhabilités. ■

Elise Marienstras

The Origins of the Inquisition in Fifteenth Century Spain

Benzion Netanyahou, Random House, New-York. 1998

D'abord, quelques mots sur l'auteur. Benzion Netanyahou[1] est un historien juif aujourd'hui en retraite, spécialiste de l'histoire séfarade – et tout particulièrement de l'Inquisition. Lui-même est ashkénaze, né à Varsovie en 1910. Toutefois, encore enfant, il quitta la Pologne avec sa famille pour la Palestine. Adulte, il devint très actif politiquement dans les années 30, et compta alors parmi les animateurs du parti sioniste-révisionniste d'extrême droite de Jabotinsky, ancêtre du Hérout et du Bétar. Cette option politique semble ainsi une constante dans la famille... Curieusement en apparence, après 1948 et la création de l'État d'Israël Benzion Netanyahou abandonna le nouveau pays pour s'installer avec sa famille aux États-Unis (en fait, en grande partie parce qu'il était en désaccord fondamental avec Ben Gourion et avec la mainmise socialiste sur le pays). Il enseigna alors dans la très importante Université Cornell, dans le nord de l'État de New York (ceci explique l'éducation américaine de son fils Benjamin). Il fit paraître plusieurs travaux, dont notamment en 1953 un livre sur Don Isaac Abravanel, collecteur d'impôts de Ferdinand d'Aragon. Quelques années plus tard parut un ouvrage sur les Marranes espagnols. Mais l'œuvre principale de Benzion Netanyahou, *The Origins of the Inquisition in Fifteenth Century Spain (Les origines de l'inquisition dans l'Espagne du xv^e siècle)*, mettra quelque 25 ans à être achevée et publiée ; entre-temps l'auteur aura pris sa retraite de l'Université. Il est vrai que Benzion Netanyahou aura été gravement perturbé en 1976 par la mort de son fils aîné Jonathan, tué à Entebbe durant le raid de secours israélien. Le livre parut enfin cette année, chez Random House, à New York ; il est dédié par le vieil homme à ce fils prématurément perdu. C'est un volume de 1 200 pages, complété par 150 pages de notes.

Le livre décrit la situation des Juifs en Espagne au fil des siècles. Il rappelle que leur présence remonte probablement

1 Il s'agit du père du Premier ministre israélien. Sa personnalité éclaire indirectement celle de son fils ; ses positions politiques (il a été interviewé récemment par l'hebdomadaire israélien *Haaretz)* sont empreintes d'un extrémisme de droite en parfaite convergence avec la politique de son fils...

au VI[e] siècle avant J.-C. (le vocable *séfarade* daterait, lui, du I[er] siècle). Dès le IV[e] siècle, le mariage mixte fut interdit aux Juifs d'Espagne ; sous les rois Wisigoths d'autres restrictions furent édictées. Durant la période arabe, la dynastie des Almohades persécuta les non-musulmans ; ensuite les rois de Castille prirent le relais. Cependant, durant de longues années la position des Juifs comme médecins et prêteurs d'argent, collecteurs des impôts et fermiers généraux leur assura une protection de la part de la noblesse et de la part des rois chrétiens, qui avaient besoin d'argent pour la Reconquête. À long terme toutefois cette protection s'avéra, selon B. Netanyahou, trop coûteuse devant la montée des sentiments antisémites. Ainsi, en 1391, le prêtre Ferràn Martinez souleva Séville contre les Juifs, provoquant la première grande vague de départs et de conversions ; puis, en 1449, un nobliau, Pero Sarmiento, souleva Tolède contre le roi. Il en résulta un bras de fer qui se termina par une bulle du pape Nicolas V, reconnaissant aux "conversos" l'égalité des droits avec les "anciens chrétiens". Sarmiento put toutefois partir, avec un sauf-conduit et tous les biens qu'il avait arrachés aux Juifs.

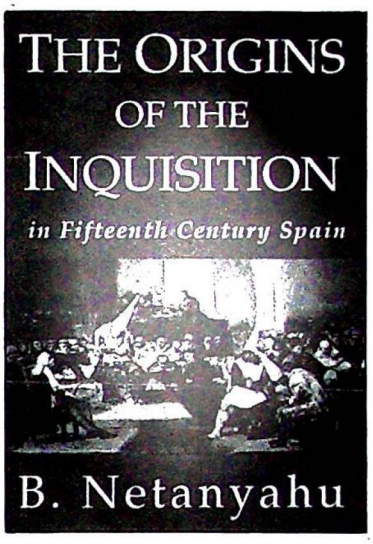

Ferdinand et Isabelle comprirent alors, selon l'auteur, que de tels événements mettaient leur monarchie en danger et que défendre les Juifs finirait par leur être trop pesant. En 1478, Ferdinand d'Aragon introduisit l'Inquisition en Espagne, avec pour objet officiel de traquer les "conversos" qui continuaient à judaïser en secret. En appelant le Saint-Office, Ferdinand voulait dompter les soubresauts de son pays, visant la consolidation de son règne. Ainsi, le mobile profond pour l'introduction de l'Inquisition aurait été selon B. Netanyahou une réponse calculée du roi à l'escalade raciste, au mouvement anti-juif qui allait s'amplifiant.

Cette présentation des faits par l'auteur est contraire aux thèses antérieures sur les raisons de l'apparition de l'Inquisition, car il affirme que les motivations économiques étaient secondaires dans l'esprit de Ferdinand, tout comme les considérations religieuses l'étaient pour Isabelle. Selon lui, l'Inquisition était étroitement contrôlée par Ferdinand, et par ailleurs le nombre de "conversos" judaïsants poursuivis fut infime[2]. C'est que, contredisant encore les auteurs antérieurs, B. Netanyahou nie que la majorité des Juifs convertis eussent pratiqué en secret leur ancienne religion. Pour l'auteur, la très grande majorité des "conversos" était sincèrement assimilée avant l'entrée en scène de l'Inquisition ; sincérité motivée autant par leur désir de conserver leurs biens et leur statut que, pour les intellectuels, celui d'échapper à la coupe pesante des rabbins : ils se seraient trouvés plus à l'aise dans le monde chrétien. Signalons que la plupart des spécialistes (comme, par exemple, Yitzhak Baer) estiment, au contraire, que les conversions des Juifs espagnols furent dues uniquement à la nécessité et n'étaient pas sincères, les "conversos" continuant à judaïser en secret. Remarquons que, par ailleurs, l'auteur fait une estimation étonnamment élevée du nombre des "conversos" en Espagne, puisque il va jusqu'à citer un million de personnes. Ainsi, pour lui, entre le pogrom de Séville en 1391 et la "disputation" de Tortosa en 1412, il y eut plus de 400 000 conversions.

En 1492 ce fut l'expulsion des Juifs : les quelque 300 000 Juifs eurent trois mois pour se convertir ou quitter le pays. La moitié quitta alors l'Espagne. Quant aux "conversos", ou marranes, après la conquête de l'Amérique, beaucoup choisirent d'aller vers ces nouvelles terres du Royaume, où dans les premiers temps l'Inquisition ne sévissait pas encore.

Dans la dernière partie de son livre, B. Netanyahou avance la thèse que la "limpieza de sangre", l'obsession des Espagnols quant à la pureté raciale, ouvrit et prépara la voie aux lois anti-juives de Nuremberg, que le chemin fut droit qui mena de l'Inquisition au nazisme.

Une des idées directrices de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a pas de salut pour les Juifs dans l'assimilation, que le droit de renoncer à être eux-mêmes pour se fondre dans la majorité leur est par celle-ci refusé ; l'hostilité espagnole envers les Juifs, même convertis, serait l'explication de l'Inquisition, qui dut prétendre hérétiques des convertis sincères afin de pouvoir les persécuter. En vérité, pour l'auteur la voie du salut ne peut se trouver dans la Diaspora ; pour survivre, il fallait aux Juifs affirmer l'identité nationale et recréer un foyer national. Ainsi, l'étude historique aboutit directement à conforter les croyances politiques de l'auteur.

Le lecteur à la recherche de l'impartialité sera probablement déçu (le livre parvient, par exemple, à décrire l'Espagne au XV[e] siècle en omettant la présence arabe) ; mais la forte documentation de l'ouvrage lui permettra d'apprendre beaucoup sur la vie des Juifs en Espagne à un moment crucial de leur histoire. ■

Harry Carasso

2 Alors que Victor Pereira, dans une longue critique publiée dans le *New Yorker*, cite des chiffres précis : durant les 18 années où Torquemada dirigea l'Inquisition, il y eut 2 000 "conversos" livrés à l'autorité civile et brûlés vifs ; 3 000 autres furent brûlés en effigie après leur mort en prison ou leur fuite, et enfin quelque 40 000 furent "réconciliés" avec l'Église après cession de leurs biens et condamnation à des peines de prison, souvent à vie...

La Culture

Le racisme, une introduction

Michel Wieviorka, Paris, La Découverte, 1998 (Poche, 49 F)

Voici un livre important, malgré la modestie du titre et du prix. L'auteur, qui est sociologue, avait déjà publié en 1991 *L'espace du racisme* et collaboré depuis cette date à trois ouvrages sur le racisme.

Avant d'aborder le thème de "l'actualité du racisme" l'auteur présente des "outils pour l'analyse" car les bons sentiments ont leurs limites et ceux qui luttent contre le racisme "devraient accepter de mieux en mieux que la connaissance élève la capacité d'action". Le terme n'est apparu dans le Larousse qu'en 1932 même si le phénomène est plus ancien. Or "les outils d'analyse se sont considérablement développés depuis la fin des années soixante".

M. Wieviorka étudie ainsi successivement le racisme scientifique, le racisme institutionnel et le racisme culturel.

Le racisme scientifique, dont le développement fut favorisé par la colonisation et les nationalismes européens, "propose sous diverses variantes une prétendue démonstration du fait qu'il existe des races dont les caractéristiques biologiques ou physiques correspondraient à des capacités psychologiques et intellectuelles". "La prise de conscience de ce que fut la barbarie nazie signifia, sinon la disparition du racisme scientifique, du moins sa délégitimation. Peut-on d'ailleurs continuer à parler de races humaines ? En tout cas le concept de race n'a aucun sens pour les généticiens. La question n'est pas tranchée définitivement, et en France le terme gagne chaque jour du terrain dans le discours populaire, dans les médias et les discours politiques". Aujourd'hui un "nouveau racisme" a remplacé l'infériorité biologique par la différence culturelle qui entraînerait l'irréductibilité et l'incompatibilité de certaines spécificités culturelles. "Il faut être très prudent", précise l'auteur, "lorsqu'il s'agit de qualifier de racistes des discours et des conduites qui relèvent de l'appel à l'intégrité des cultures... Pour qu'il y ait racisme... il faut notamment l'idée que l'on naît dans une culture et non pas qu'on peut l'acquérir".

On peut se demander si l'antisémitisme, qui "prolonge un antijudaïsme aussi ancien que la religion juive", est un simple cas particulier du racisme. Pour l'auteur, "le débat reste ouvert, mais la thèse de l'appartenance au racisme semble à l'examen plus forte que la thèse adverse".

L'auteur examine ensuite la diversité des expressions concrètes du racisme : le préjugé, la ségrégation et la discrimination. En ce qui concerne les préjugés, il remarque qu' "il ne suffit pas d'expliquer que le racisme repose sur des présupposés faux pour le faire reculer". La ségrégation n'est pas toujours le fait d'un groupe raciste et dominant. Enfin "la discrimination n'est pas nécessairement un traitement illégal", comme on peut le constater dans certaines interpellations de jeunes maghrebins. Cette première partie ("Outils pour l'analyse") se termine par une étude de la violence raciste.

Dans l'introduction à la seconde partie – "L'actualité du racisme" – l'auteur souligne que "les instruments dont on dispose pour apprécier l'importance du racisme dans un pays donné à un moment donné" comme les sondages d'opinion "appellent une vive critique". Il examine successivement trois registres. Le premier est celui de la fin de la société industrielle : "la figure du travailleur immigré s'est modifiée". Le second registre est celui de la crise des institutions, à commencer par l'école publique. Le troisième registre est celui de la poussée des identités culturelles depuis la fin des années soixante. Or "la tradition que revendiquent constamment les identités est une invention parfois récente ; surtout la culture des minorités issues de l'immigration est plus de l'ordre de la production que de la reproduction".

M. Wieviorka étudie enfin les réseaux diasporiques, avec "l'expérience fondatrice de la diaspora juive".

"On ne peut analyser sérieusement le racisme contemporain sans s'interroger sur l'influence éventuelle des médias". Or "le pluralisme des médias est indissoluble du relatif pluralisme des audiences", et "ce que les médias donnent à connaître transite par deux registres, celui de l'émotion et celui de l'analyse". L'auteur estime en conclusion qu' "il n'est pas fondé d'exonérer les médias de toute responsabilité dans l'évolution du racisme (mais) qu'il ne l'est pas davantage de leur imputer une trop grande responsabilité, comme s'ils fonctionnaient en toute indépendance, hors rapports soiaux".

L'auteur traite ensuite des "difficultés de l'antiracisme". Il rappelle l'émergence de SOS Racisme et les contradictions soulignées par Pierre-André Taguieff : "entre l'appel au droit à la différence et l'éloge du métissage, entre la grande tolérance au pluriculturalisme et la conception républicaine assimilationniste". Nous sommes dans "un univers où les repères sont brouillés... Est-il donc si difficile de mener une action antiraciste, et celle-ci est-elle condamnée à l'échec ?" L'action antiraciste peut provenir des associations, mais aussi, et cela est nouveau, des groupes directement concernés. Certes "il n'est pas facile de conjuguer l'égalité et la différence, l'appel à un traitement égal conforme aux principes les plus universels et la référence à une identité collective particulière, mais lorsque cet effort n'est plus tenté ou qu'il échoue l'action antiraciste s'affaiblit et se déchire".

" Nous devons savoir que, quelle que soit l'évolution à venir, il est très probable que nos sociétés seront de plus en plus tentées par le racisme... L'expérience nord-américaine est riche de leçons. Les Noirs américains continuent certes à y être victimes du racisme. Mais ils ont obtenu d'être considérés dans leurs spécificité historique". Et de conclure : "Le racisme est un défi dont il ne faut traiter ni par excès ni par défaut". ■

Françoise Weil (Dijon)

La musique

Folklores assimilés

Dans un livre sympathique et bien pensant, *Silbermann*, aujourd'hui oublié, Jacques de Lacretelle décrivait un jeune Juif génial, fils d'immigrés, qui comprenait, intégrait, et vénérait la culture française mille fois plus et mieux que ses camarades de classe "français de souche", comme on disait alors. Les antisémites reprochent habituellement aux Juifs cette capacité au moins autant que leur prétendu repli sur leur peuple.

Darius Milhaud, qui s'intitulait "Français-Juif de Provence", et qui appartenait à une famille française depuis de nombreuses générations, a largement puisé dans le folklore : provençal, comme dans *la Cheminée du Roy René* ou dans *la Suite Provençale,* et aussi brésilien, comme dans *Saudades do Brasil,* afro-américain, avec *la Création du Monde,* etc. Arrêtons-nous un instant sur un disque récent, qui présente le *Bœuf sur le Toit* et *la Création du Monde,* par l'orchestre de l'Opéra de Lyon dirigé par Kent Nagano[1].

Le *Bœuf sur le Toit,* qui participe à la fois de la musique de cirque, du music-hall, et de la musique classique, fut écrit, comme on le sait, pour un ballet sur un argument de Jean Cocteau. C'est un cocktail merveilleusement enlevé de sambas, rumbas, et autres maxixes, avec une orchestration très proche de la musique des orchestres populaires brésiliens, faisant la part belle aux instruments à vent, et d'abord aux cuivres (orchestration particulièrement bien mise en évidence dans la version de Nagano, presque "de chambre"). *La Création du Monde* fait appel au jazz, et notamment au blues, avec saxos et percussions. Ce qui ressort de façon éclatante dans cette musique, tout particulièrement dans *le Bœuf sur le Toit,* c'est la manière dont Milhaud a *universalisé* un folklore qui, brut de décoffrage, relève de l'exotisme et de la curiosité ethnographique. Universalisation non par l'adoucissement, par l'occidentalisation, mais par l'extraction de la *substantifique moelle* et l'élévation au énième degré, sans perdre, subtilité et difficulté extrême, la force et le sens de l'original.

Face à cette sublimation, il pourrait paraître cruel de comparer à Milhaud un musicien classique qui a pris le folklore au premier degré : Joseph Canteloube, élève de Vincent d'Indy et ami de Déodat de Sèverac, a transcrit les chants populaires de diverses régions françaises sans y changer une virgule, sauf à les harmoniser gentiment et agréablement, comme on peut l'entendre dans l'enregistrement récent des *Chants d'Auvergne* et des moins connus comme *Chants des Pays Basques*[2] par l'Orquesta Sinfonica de Tenerife et la superbe soprano Maria Bayo. Eh bien, on y prend du plaisir, non une satisfaction intellectuelle mais un grand bonheur d'écoute toute simple, ce qui n'est déjà pas si mal, et l'on oubliera volontiers que Canteloube a été révélé au grand public français par ses émissions à Radio Paris en 1941, sous un régime qui exaltait le régionalisme et honnissait le cosmopolitisme ("la terre, elle, ne ment pas", disait un discours célèbre du Chef de l'État Français, discours écrit... par un Juif).

Pour terminer, une petite merveille, un miracle musical : des tangos d'Astor Piazzola par le violoncelliste Yo-Yo Ma et d'excellents musiciens argentins, notamment Nestor Marconi au bandonéon[3]. Grand interprète classique, Yo-Yo Ma se fond dans la musique de tango – la vraie, la traditionnelle, renouvelée par Piazzola, celle que joue par exemple le Cuartetto Cedron, et qui demande une capacité d'improvisation, un "feeling" qui ne devrait pas pouvoir s'acquérir, en théorie, si l'on n'est pas né dans les bas-quartiers de Buenos-Aires – et la sublime lui aussi. Yo-Yo Ma n'est pas juif, mais il appartient à un peuple – le peuple chinois – qui a lui aussi donné tout autour du monde maintes preuves de ses capacités d'intégration sans assimilation, ce qui lui a valu et lui vaut encore parfois des pogroms, comme viennent de le montrer les événements en Indonésie. ■

Jean Salmona

1 un cd Erato WE 839
2 un cd Auvidis Valois V 4811
3 un cd Sony SK 63122

Brève

Le musée Juif de Paris

Dans quelques semaines, à la fin de l'année, le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme va ouvrir ses portes. Nous l'attendons depuis de longs mois, ce nouveau centre où, en plus des collections permanentes, il y aura place pour des expositions temporaires, des espaces de recherche, une bibliothèque, une photothèque, un auditorium... Situé dans le magnifique hôtel de Saint-Aignan, spécialement et soigneusement restauré, il cherche actuellement à établir le contact avec son futur public. Faites signe au musée : 71, rue du Temple, 75003 Paris (tel. : 01 53 01 86 53).

C'est-où, la Palestine ?

Willy Swiczka

Cette année, peu avant la grande évasion de nos vacances de privilégiés, une délégation de gens de bonne volonté, issue de municipalités de facture électorale honnête, se rendit en terre palestinienne pour entrevoir ce que devenait son gouvernement sous la direction très médiatisée de Yasser Arafat. La préoccupation principale était de faire le point des conditions de vie des populations vivant dans ce chaos nommé "autonomie palestinienne". Délégation composée de maires et d'élus locaux, plutôt de gauche, sans trop d'a priori concernant Israël, sinon un soupçon de défiance, assez légitime, envers le gouvernement de Benjamin Netanyahou, passé maître en atermoiements et provocations médiatico-moralisatrices.

J'étais parmi eux, un élu à la soixantaine bien sonnée – bien différent du gamin qui, à dix-sept ans, un beau matin de 1948, se retrouva dans l'innommable camp des Cailloles à Marseille, impatient d'embarquer sur le premier des bateaux-poubelles qui faisaient alors la navette entre Marseille et Haïfa. C'était juste après la déclaration d'Indépendance proclamée par David Ben Gourion. Le petit héros français d'origine polonaise, avec ses copains tout aussi métissés, ne rêvait que d'affirmer sa fierté d'être Juif, après les années noires où être Juif avait été une punition, où le Juif avait été l'ennemi de la Civilisation. Militants de l'extrême gauche sioniste du mouvement Hachomer Hatzaïr, nous allions, la *Hatikvah* aux lèvres, offrir nos talents pour la construction de la plus belle utopie dont on pouvait rêver en quittant le monde de l'horreur. Nous imaginions créer un peuple devenu majeur, un peuple voué à la paix dans le monde, exigeant la fraternité universelle... Mais nos rêves de fraternité et de grande farandole œcuménique ne tardèrent pas à se lézarder et, bref – j'ai fini par rentrer en France. Et voici que je retourne, bien des années plus tard, sur les mêmes chemins.

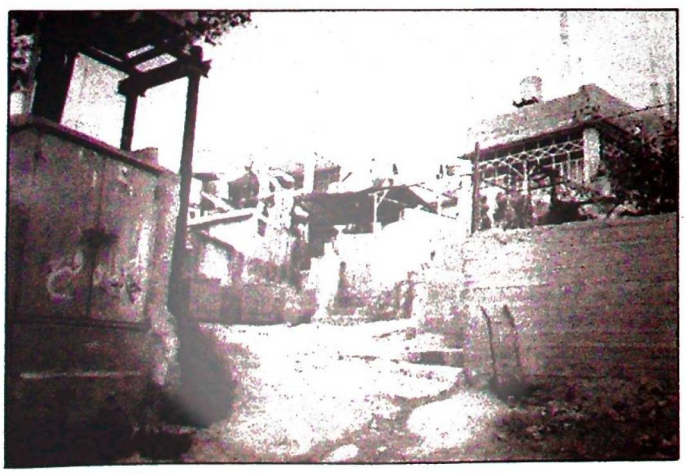

Sitôt arrivés en Israël, après un passage en douane et un contrôle policier plutôt faciles, nous nous embarquâmes vers les "territoires" que sont la Judée et la Samarie, recomposées depuis quelques lustres par la force et l'occupation. Il n'est pas lieu ici de réécrire l'Histoire, de se faire juge et justicier, de mettre dans le même chapeau les turpitudes et insolences des différents gouvernements israéliens qui se sont succédé... d'autant que tout ce remue-ménage a fini par aboutir tout de même à Oslo, à des accords et à un calendrier supposé mettre fin aux surenchères et aux discriminations nationalistes. Que voilà tout de même une avancée historique importante !

Nous fûmes reçus comme des "very important people" par la délégation palestinienne avec ministres, chefs et cheffaillons bigarrés et, dans la foulée, conviés à une très sympathique et mondaine *garden party* au consulat de France à Jérusalem. Il faut dire que ce consulat-ambassade joue un rôle non négligeable dans les efforts pour sauvegarder le processus dit "de paix", où s'entrecroisent des coups tordus et de vastes sourires. Après cette soirée très réussie, où on ne manqua ni de petits fours ni de champagne pétillant et frais de la plus noble origine, nous nous dispersâmes tous à travers la Palestine, chacun trouvant son point de chute dans un des camps.

J'arrivai dans la nuit dans le camp de Al Jalazon, à une dizaine de kilomètres au nord de Ramallah, où je fus reçu avec beaucoup de chaleur dans la famille d'un instituteur habitant une maison en dur. L'arrivée se fit tard le soir, et je fus impressionné par le dédale des ruelles, toutes en pierrailles et rochers de toutes dimensions – seule la lune nous éclairant pour permettre d'avancer. Mon hôte s'excusa de n'être pas venu au consulat à Jérusalem, où il avait été convié, mais au barrage de police à la sortie du camp il lui fut interdit sans explication de quitter le camp. "Mais – me dit-il – tout va bien puisque vous êtes là, vous êtes le bienvenu dans ma maison". Et pendant une grande partie de la nuit il me conta l'histoire de sa famille depuis cinquante ans, et les péripéties qu'avait connues ce camp de Al Jalazon depuis ses origines. Sur un ton neutre, il fit se succéder les avatars d'une vie de grande précarité, où à tout moment il pouvait arriver une catastrophe sur sa tête ou sur sa famille, sans autre recours que la douleur et la colère. La modération de ses propos était surprenante. Mon identité juive faisait encore plus mal dans ce camp où une foule d'enfants traînent, dans la poussière par temps sec et dans la boue quand il pleut... Certes, ce camp a beaucoup évolué depuis l'origine, où il n'y avait qu'une tente par famille – aujourd'hui il se construit des cubes de béton sans ordre, dans un

dédale de ruelles et d'impasses incolores, au milieu des sacs en plastique qui volent au moindre coup de vent, des ordures omniprésentes, des carcasses rouillées de voitures dans les buissons et de la poussière, de la poussière... Dans ce camp d'environ 6 000 habitants il n'y a rien, aucune infrastructure – de loin en loin un garage, puis une sorte de grange qui sert d'épicerie – et il ne faut pas parler d'hygiène dans le lieu qu'on nomme la boucherie. Le transformateur électrique est de si faible capacité que toute la vie en est ramenée à une économie minimale ; de nuit, les lampadaires n'éclairent rien. Il n'y a pas de cabine téléphonique, les rues n'ont pas de nom, tout est d'un sinistre insupportable. Ici, on ne peut pas parler du respect de l'autre, des droits de l'homme, du sens de l'humanité. Mes parents, comme tant d'autres, avaient jadis fui leur shtetl insalubre parce que trop humiliés, trop misérables ; ici, pour s'en sortir il faudrait de même fuir, partir vers les nébuleuses de l'étranger, se faire de l'argent, beaucoup d'argent. On voit d'ailleurs dans les villes dites autonomes, à Ramallah ou à Hebron, de l'argent qui circule, qui construit des hôtels et des immeubles de bureaux ; sans trop d'imagination, mais avec des étages de plus en plus élevés. Ici, au camp, tout semble figé, étriqué. Certes, les enfants sont presque tous scolarisés, sous les auspices de l'UNWRA, service social spécialement créé par l'ONU il y a cinquante ans. À près de soixante élèves par classe, dans des bâtiments vétustes, les enfants se pressent avec enthousiasme pour apprendre. C'est peut-être ce qui m'a le plus marqué, ces enfants entassés derrière des pupitres d'un autre âge et qui savent que sans un minimum de connaissances ils seraient laminés par cet environnement où tout est planifié pour les enterrer dans ces camps sinistres. Ces enfants qui ont compris, d'abord confusément, puis de façon de plus en plus consciente, que leur avenir ne peut avoir de sens que dans le cadre d'une nation au statut reconnu. Leurs grands-parents avaient été jetés sur les routes de l'exil sans ménagements, leurs parents ont été abandonnés et humiliés sans scrupules, servant d'otages dans des tractations internationales dont le monde arabe a beaucoup abusé et dont Israël a su tirer profit. Ces enfants ont eux-mêmes payé un lourd tribut en réagissant contre l'inertie de trop de bonnes consciences. C'est que, à quelques kilomètres de là, en Israël, s'étale un confort et un bien-être dont les bénéficiaires se préoccupent peu du peuple qui, à deux pas d'eux, est bouclé, isolé, spolié. Et les jours se suivent sans autres événements que ces enfants qui meurent de temps en temps sous des balles en caoutchouc tirées d'un peu trop près, que ces maisons qu'on fait sauter parce qu'un fils ou un parent est soupçonné d'être par trop incorrect politiquement. Alors, Israël montre sa force, et si vous voyiez les décombres et le trou béant que cela occasionne dans le village, vous seriez légitimement fiers du savoir-faire des artificiers israéliens.

Si un habitant du camp veut en sortir, il lui faut de la patience et encore de la patience, et des documents en bon état, et aussi une bonne tête qui a ses chances au moment du triage ; sinon il ne se passera rien, et l'impétrant restera là, à espérer, car on ne sait jamais, peut-être la prochaine fois... J'observai attentivement le comportement des jeunes appelés israéliens en patrouille ou en point de contrôle fixe. Je fus effrayé, oui effrayé de voir ces enfants de survivants et ces orphelins de la Shoah se laisser piéger par le zèle et la morgue, accrochés qu'ils sont à leur mitraillette ; sans l'ombre d'un doute quant à la légitimité de leur présence là. "La sécurité, vous n'avez pas l'idée de ce qu'est la sécurité – me dit un jeune homme qui pourrait être mon fils – avec les Arabes il ne faut pas faire de quartier, sinon..." "– Sinon, quoi ?" – "Vous n'avez rien compris, Monsieur ; il ne m'appartient pas de vous faire un cours pour vous convaincre... un conseil cependant, ne restez pas là, ce n'est en aucune façon un spectacle, notre tâche est sérieuse. Circulez, et vite, il suffit maintenant !"

Oui, bien sûr, je me mis à circuler. Je me rendis notamment à Ramallah en taxi collectif (pratiquement le seul mode de transport à distance), où j'arrivai à temps pour une réunion programmée. Le gouvernement de Yasser Arafat et lui-même en personne nous avaient conviés pour une rencontre de bienvenue. Il serra la main de chacun, nous gratifiant d'un sourire où se lisait une grande, une très grande lassitude. Nous écoutâmes des discours quelque peu désuets, et l'affirmation d'une amitié éternelle, ce jour scellée. Et aussi que demain ne devrait pas être pire qu'aujourd'hui, et que, grâce à Dieu, un jour il y aurait, après tant de déceptions, des développements enfin satisfaisants. Que pouvaient-ils dire de plus, lui et ses collaborateurs ?

J'avais émis le souhait de pouvoir rencontrer un maximum de responsables de toutes les tendances et, deux jours durant, dans un fruste et étroit bâtiment tout gris qui sert de maison communautaire à Al Jalazon, j'eus le plaisir de pouvoir débattre avec les représentants de toutes les opinions, sans tabous, sans peur ni des mots ni des idées.

J'eus la conviction que la grande majorité des Palestiniens aspire à la paix sincèrement, et à la prospérité qui en résulterait. Ils ont conscience d'être dans une sorte d'impasse, conscience de la lenteur désespérante des progrès – si progrès il y a – et d'être à la merci des exigences sans cesse nouvelles d'un gouvernement israélien qui les affame en les confinant, leur refuse le droit au travail et à la libre circulation. Les nécessités de sécurité, qui semblent parfois fallacieuses, justifient tout, et poussent au désespoir un peuple dont on nie le droit à la culture, qu'on prive de tout espoir, chaque jour un peu plus. La lourde mainmise israélienne explique la détermination suicidaire de ceux qui n'en peuvent plus de ronger leur frein dans le chaos, qui sont tentés par une violence aveugle et meurtrière, afin de bénéficier de la caisse de résonance des médias mondiaux, toujours à

l'affût de l'horreur... Ainsi, d'une impasse l'autre, on développe les fanatismes les plus meurtriers, les plus stériles aussi.

Ces Palestiniens oubliés des camps ne sont ni riches ni prospères, mais ils aspirent avant toute chose à un peu de considération, à être acceptés en tant que des personnes respectables, comme des citoyens capables et dignes. Ils se battent contre la détestable image véhiculée par toute une presse israélienne ou d'inspiration israélienne qui les dévalorise, qui en fait des zombies sans passé, un peuple indéterminé de nomades inassimilables, incapables de vivre en nation indépendante et démocratique.

Pendant ce temps-là, les colonies juives s'installent sans cesse, toujours plus nombreuses autour des camps, avec un sinistre déploiement de miradors et de barbelés ; les colons et les militaires patrouillent sans complexes au large. Lors d'un des nombreux contrôles qui sont imposés à des visiteurs comme moi presque à chaque tournant, je me suis aventuré à engager un dialogue nuancé concernant ma perception de leurs comportements, et c'est de justesse que je n'ai pas été passé à tabac par des jeunes gens particulièrement chatouilleux et crispés sur leurs pétoires. Seules ma qualité de citoyen français et ma connaissance de l'hébreu les ont stoppés ; car leur hiérarchie leur offre dans ce genre de situations une impunité pratiquement totale.

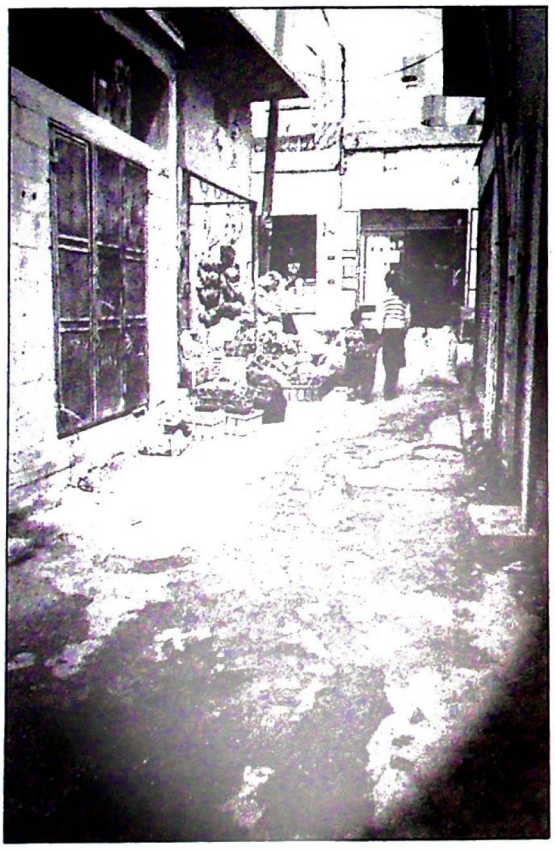

* * *

Des questions bien naïves se bousculent dès lors dans ma tête. Comment un peuple au passé aussi tragique, victime d'une catastrophe aussi récente, peut-il se permettre tant d'arbitraire, dans l'indifférence pratique de ses citoyens, pourtant démocrates sincères ? Comment un pays au niveau de vie aussi élevé peut-il tolérer et entériner toute cette mascarade qui maintient dans la pauvreté tragique, sans se mobiliser pour une ombre de justice, un soupçon d'honnêteté ? Car la différence qu'il y a entre le niveau de vie d'un Européen et, disons, celui d'un bengladeshi se voit ici à deux kilomètres de distance à peine... Et aussi : comment un pays où les syndicats sont si puissants peut-il accepter le mépris où sont tenus les ouvriers palestiniens ? Comment un pays de droit peut-il tolérer l'arbitraire complet des annexions ? Comment est-il possible de se prévaloir à tout moment de la Shoah pour s'ériger en juge et décideur sans recours ? J'en ai parlé avec des Israéliens de tous bords, avec des sabras qui voyagent sans entraves et prospèrent sans complexes, qui ont toujours une réponse à tout – mais je n'ai rien reçu qui puisse m'amener à la sérénité ; ils sont évasifs, ou évacuent ces "contrariétés" d'une chiquenaude... Et j'ai beau savoir que l'Histoire avance lentement, que le temps d'une vie humaine n'est pas suffisant pour qu'on puisse constater une évolution satisfaisante, je suis et demeure décontenancé – une fois de plus je me suis noyé dans mes rêves. Ce qui ne m'empêchera pas de poursuivre mon chemin sans trop de concessions aux mots creux, tentant de rester toujours du bon côté du chemin.

***

Après cinq jours bien remplis, notre délégation se retrouva à l'aéroport Ben Gourion, deux bonnes heures avant le moment probable de décollage. Les services israéliens de sécurité nous avaient bien sur leurs tablettes. Nous fûmes rapidement isolés des autres passagers dans un coin par des flics en civil qui, avec une délicatesse à couper au couteau, nous posèrent mille et une questions quasi mécaniquement, avec une feinte indifférence. Puis ils nous obligèrent à vider systématiquement nos bagages. Enfin, après cette fouille méticuleuse, quatre parmi nous furent désignés au hasard pour lesquels l'interrogatoire recommença de plus belle, jusqu'à une fouille au corps. Nous les vîmes arriver dans l'avion juste avant le décollage. Enfin, l'avion décolla et ce fut la fin de notre aventure.

Il suffit de ces quelques jours pour que la plupart de nous acquièrent une nouvelle perception des problèmes palestino-israéliens. Désormais, nous leur porterons plus de circonspection et de rigueur que nous n'en mettions, en toute bonne foi, par le passé. Quant aux protagonistes, Israéliens et Palestiniens, il leur reste à gagner la dernière bataille pacifique pour le droit à la vie, à la paix, à la dignité et au bonheur des uns – mais aussi des autres. C'est sans doute pour demain, mais, "boïné scheloïme", que c'est long, jusqu'à demain... ■

Ella et Etta

Alain Pigeot

Les lecteurs de Diasporiques *s'en souviennent : dans le numéro cinq, Alain Pigeot nous faisait part de ses recherches généalogiques et bretonnes, sous le joli titre* Inceltitudes. *Cette histoire qui, par la force des choses, n'avait pas de fin, a bien entendu une suite. Des suites même, mais dont une offrait potentiellement un intérêt particulier pour nos lecteurs... C'est que, une de ses filles ayant épousé un Juif issu de Pologne, l'auteur s'est lancé (naïvement ?) dans l'établissement de l'arbre généalogique de cette branche-là de la famille. Et alors – et alors il s'est bien entendu cassé les dents sur l'insurmontable obstacle d'archives disparues, de questions sans réponses, d'approximations et de doutes. Ce qui nous vaut simplement le texte – la nouvelle – que voici :*

J'essaie d'extraire la bande. Elle reste collée à l'intérieur du tube de carton bistre qui lui sert d'étui. Elle sort enfin ; j'en efface les cassures et je lisse sa bordure fripée à l'endroit où elle dépasse du tube. Je tente de l'étaler sur la table ; les trois feuillets collés bout à bout rebiquent obstinément pour reformer le rouleau originel. Simon sourit : c'est la Torah ! La généalogie de cette branche de la famille a été établie par Michael Rosten qui vit aux États–Unis. Je n'ai jamais rencontré Rosten ; Simon non plus, bien qu'il vienne régulièrement en Europe.

Nous comptons les enfants de Michel et de Ella : huit, mais seulement deux filles, nés entre 1892 et 1913. Simon est le dernier des huit et le seul qui soit encore en vie.

Il pense que seuls les trois premiers sont nés en Pologne. Il ne sait pas où et quand exactement. Il ne se souvient plus très bien de Maurice qui est mort avant la guerre, sans doute en Pologne. Ta fille a épousé le petit–fils de ce Maurice, et Simon me tutoie un instant. Wolf et sa fille ont disparu vers 1942 ; Simon ne sait pas ce qu'est devenue la femme de Wolf, sans doute morte aussi dans les camps. Le fils de Wolf, René, a émigré, il s'est marié et s'est installé en Angleterre, près de Manchester. Les enfants ont abandonné le nom : René Barrenberg ; ses trois fils : David, Marc et Keith Bearling. Simon les voit rarement, mais ils écrivent de temps en temps. Pour *Roch Hashana*, pour un décès, une *bar mitzvah* ; il n'y a pas encore eu tellement de *bath mitzvah*. Simon me regarde et ébauche un sourire.

Je lui demande s'il connaît le lieu et la date de naissance de ses parents. Michel Barrenberg est né en Pologne vers 1870, peut-être dans la région de Lodz, puisque Ella était de Lodz. Sur ce point, il ne sait pas grand chose de plus. Il ne sait rien sur ses grands-parents.

Nous sommes installés dans le salon... *la gute Stube* d'outre-Rhin. Dans un coin, Arnaud, le petit-fils de Simon, a déployé le train électrique. C'est un circuit compliqué avec deux tunnels, un pont, des sapins verts et des montagnes de carte postale : le train s'engage doucement sur la voie qui mène au terminus, siffle une fois, ralentit, siffle encore et s'arrête en bout de voie pour que descendent d'invisibles voyageurs, puis repart silencieusement en marche arrière pour une longue manœuvre qui le ramènera obstinément à la gare.

Les Barrenberg ont quitté la Pologne au début du siècle pour l'Angleterre, peut-être Londres. Harris y naît en 1903 et Léa vers 1905. Léa est peut-être toujours en vie ; elle aurait eu deux enfants dont Simon ne retrouve pas le prénom. Ils ont fait leur trou là-bas, ils sont plus anglais que des Anglais ; il ne sait pas trop ce qu'ils deviennent. Le train siffle dans le silence, une fois, deux fois, s'arrête, repart. Simon grommelle que le *knabele* lui casse toujours son train, qu'il n'a pas l'âge de jouer avec un jouet aussi coûteux. Il se lève et tripote quelques boutons ; le train repart, il ne siffle plus.

Une gravure au mur : des aplats de noir et de gris, quelques taches couleur de terre ; le blanc du papier perce par

endroits ce noir opaque et le gris de cendre. De plus près, je distingue l'empreinte en négatif de mains ouvertes, comme bénissant, quelques taches blanches qui évoquent des cailloux, un feuillet déroulé en premier plan sur lequel j'essaie en vain de déchiffrer des caractères indistincts, une vasque où se dessine une ombre immense et très noire d'oiseau. Une date : 1947, une signature : Worms. Simon revient avec la vodka. J'ai acheté cette gravure en Israël ; sans doute le seul cimetière qui existe encore en Allemagne.

Je dis à Simon que j'ai passé récemment quelques jours à Vienne. L'appartement était à deux pas du Gürtel ; le matin j'étais réveillé par le fracas assourdi des trains du U-Bahn dont je m'étais persuadé qu'ils faisaient vibrer les murs et lorsque le vent venait d'Est j'entendais faiblement le grincement des freins, à l'arrêt dans la station de Nuessdorferstrasse. À ces rumeurs succédait avec l'aube le chant des oiseaux qui envahissaient les arbres sous les fenêtres. Du quatrième je ne voyais guère qu'une masse compacte de verdure, le sommet d'une forêt qui laissait à peine filtrer la lumière et m'empêchait d'apercevoir le sol et les tombes. Je n'y vis jamais personne. Pour accéder au cimetière, il faut suivre la Doeblinger Hauptstrasse vers la ville, puis le Gürtel et monter quelques marches pour prendre une ruelle un peu négligée entre des maisons basses ou des ateliers et le mur du cimetière. La communauté entretient les lieux. Simon ne connaît pas l'Autriche, mais il a passé quelques années en Bavière, près de Munich. Il sourit furtivement et sert la vodka. Nous buvons en silence l'alcool glacial et brûlant.

Nous sortons, il a neigé : quelques flocons seulement, mais qui ont suffi à blanchir les trottoirs. Peu de passants dans les rues et nous marchons sans hâte jusqu'au restaurant. rue des Rosiers, Simon soupire : il n'y aura bientôt plus que des vendeurs de pizzas et de falafels. Le Hammam Saint–Paul vend des sandwichs. Nous n'allons pas chez Finkelstajn, fermé aujourd'hui sans que Simon en sache la raison. Jo Goldenberg paraît bien cher. Nous entrons chez " Le meilleur ami du juif " à l'angle de la rue des Blancs–Manteaux.

Nous commandons des mezzés. Simon fait servir de la vodka.

Les trois derniers enfants de Michel et Ella sont nés en France. Ils s'y sont mariés, ont eu des enfants et y sont morts. Enfin, presque tous ; il me

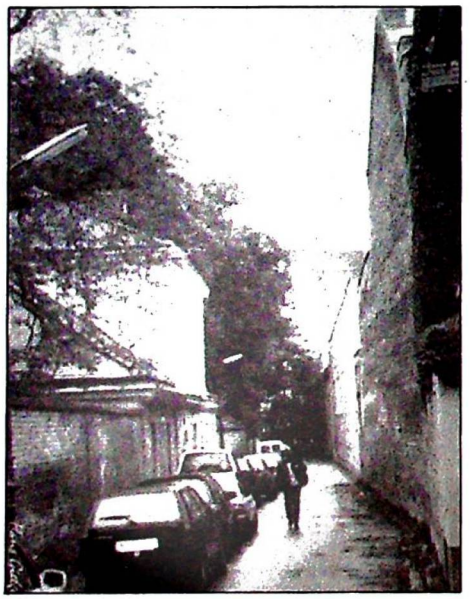

sourit. Nous avons gardé le nom de Barrenberg ; mais l'état civil a orthographié comme ça lui chantait. Un de mes frères s'est fait appeler Baranbert ; il pensait que ça ferait plus français, sans doute.

Je lui demande comment il a passé la guerre. Il a été mobilisé dans l'infanterie, dans une section de mitrailleuses. Pendant la drôle de guerre, il a gardé des puits de mine dans les Houillères du Nord. Son régiment s'est porté à la rencontre de l'armée allemande lorsqu'elle a envahi la Belgique. Sa section a été capturée très vite ; il n'y avait plus de munitions ; il n'y a pas eu tellement de pertes. On les a triés avant de les expédier dans un camp. Il raconte l'interrogatoire :

-"nom ?" ... "Barrenberg"; l'officier répète "Barrenberg",
- "prénom ?" ... "Simon",
- "nationalité ?" ... "Français",
- "religion ?" ... "catholique".

Simon mime la scène : l'officier qui répète "Barrenberg", pause, "Simon", pause, "Français", puis ce long silence, "catholique". Il rejoue la scène ; force l'accent allemand. Il rit d'un petit rire sec.

Simon me demande depuis combien d'années je m'intéresse à la généalogie ? Pourquoi ? Je cherche une réponse plausible. Il insiste : c'est un devoir de mémoire, on y retrouve ses ancêtres. Pendant qu'il était prisonnier, il a rencontré un soldat capturé comme lui au moment où le front s'est écroulé. Il tenait un journal où il notait jour après jour le nom des villages traversés, le nom exact des rues, le nom des rivières et même des ruisseaux, le nom de tous ceux qu'il rencontrait, allemands ou français. Un peu comme de la généalogie. Ils devaient se revoir après la guerre. Simon n'a rien noté ; il n'aime pas beaucoup écrire, et de toutes façons il y a plus de cinquante ans maintenant ; c'est de l'histoire ancienne.

Simon est resté quelques semaines dans un camp de prisonniers. Les corvées de cuisine... , les feuillées... , il n'y avait quand même pas grand chose à faire ; il s'est ennuyé. Les Allemands ne les laissaient pas écouter la radio, seulement la Propaganda. Après l'armistice, ils l'ont envoyé près de Munich, ils disent Munnechenn. Il travaillait chez Hartmann. Leder und Pelz. Il avait retrouvé son métier.

Je parle à Simon de Munich, du jardin anglais, du Fremden Engel, cet Ange de la Paix doré sur sa colonne, de Dachau et des châteaux du XVIII[e] siècle qui côtoient la ville. Il n'avait pas le

droit de circuler dans Munich. Il se souvient de l'arbre de mai qu'on venait planter sous les fenêtres de Herr Hartmann, un tronc de sapin soigneusement ébranché, peint en blanc et bleu ; on y attachait d'immenses oriflammes bleues qui volaient au vent. Herr Hartmann était soldat ; en 1941 il a été envoyé sur le front russe. Après 1942 l'arbre de mai a disparu ; on avait peut-être décidé de le planter ailleurs dans la ville.

Nous ne parlons pas de Herr Hartmann ; nous ne parlons pas de Frau Hartmann.

Après 1942, tout a changé. Les communiqués de la Propaganda étaient bien toujours les mêmes, mais il dit que le cœur n'y était plus vraiment. Il y avait des alertes tout le temps et même sans écouter la radio on voyait bien que ça n'était plus comme avant. Pour le travail aussi, il y a eu des changements : les peaux n'étaient pas les mêmes, c'était de la Schmate. Simon me regarde et sourit un instant. La marchandise ne valait rien, c'était du deuxième choix.

Il me tutoie à nouveau : Rosten écrit "Ella" ; tu sais bien, la femme de Michel Barrenberg, "Ella Sternfeld". Je crois bien que c'était Etta, oui, Etta Sternfeld, j'en suis presque sûr.

Nous sortons du restaurant. Neige toujours. Les trottoirs sont maintenant complètement blancs ; une couche de quelques centimètres qui a suffi à chasser les passants. La circulation des voitures a laissé une poudre grisâtre dans les rues ; leur passage y fait s'envoler des fantômes gris. Mais la place des Vosges est vide, blanche du blanc des colombes ; j'y cherche en vain la silhouette dorée de l'Ange de la Paix. De courtes rafales y lèvent des tourbillons immaculés, aussitôt disparus. Métro Saint-Paul. Le vent se lève ; il souffle de l'Ouest et fait tournoyer des fantômes grisâtres de neige sale. Simon pense qu'il pleuvra cette nuit. ■

L'auteur tient à remercier pour leur collaboration plus ou moins involontaire : Berthe et Jacques Burko, Henri Gelbras, Gérard Hercot, Paul Hercot, Hélyett Roessler, Arthur Wenner. L'autorité de Himmler fut invoquée, dit-on, pour protéger le cimetière de Worms d'une destruction totale.

Tribune libre

Diasporiques *offre régulièrement une possibilité d'expression aux diverses organisations juives. Voici un envoi de* **Jean Liberman**, *animateur du* Centre Juif Laïque :

Pour un judaïsme diasporique majeur

Serait-ce sous le coup d'une pulsion freudienne de reproduction que j'ai proposé comme thème de réunion de rentrée du Centre Juif Laïque: "Qu'est-ce qu'un juif français et laïque aujourd'hui ?" Le questionnement peut sembler en effet rebattu sinon dérisoire en des temps où l'affirmation culturelle juive paraît superfétatoire face à la dimension des drames régnants – exclusion, crises et guerres (contre les populations) – sinon laminée par la dérive d'un Israël tournant le dos aux idéaux des meilleurs de ses pionniers.

À mon humble avis, pourtant, le démantèlement – sans doute conjoncturel à moyen terme – des accords d'Oslo ne saurait remettre en cause une certaine éthique de conviction laïque que j'ai tenté d'exprimer dans "Se choisir juif". À savoir ce pari (que Richard Marienstras jugeait osé) de croire en la pérennité d'un judaïsme de civilisation, qui reposerait aujourd'hui sur une complémentarité véritable entre les forces démocratiques d'un Israël en paix et celles d'une diaspora assumant sa "différence" juive.

Utopique, cette vision ? Aujourd'hui sans doute. Mais si l'on observe qu'au-delà de l'énorme "revival" culturel juif récent c'est l'Église elle-même qui en est venue (à son corps défendant ?) à rétablir la primauté historique du judaïsme – des prophètes à Jésus – sur le christianisme, et à renier son antijudaïsme séculaire, un regard juif moderne peut-il éluder l'assomption culturelle et éthique qui en découle ?

Peut-il, en second lieu, en raison d'un quelconque antisionisme (aussi "justifié" serait-il aujourd'hui) passer par pertes et profits le poids d'Israël, le destin de son peuple – issus tous deux de la Shoah – dans l'évaluation d'un avenir juif, au prétexte des dégénérescences politiques actuelles ? Certes, alors que sévit hélas, en Israël, la torture légalisée et une mafia gangréneuse, toute remontée relève d'abord de la volonté démocratique de ce peuple face à une classe politique défaillante, aux responsabilités largement partagées de la droite à la gauche. Mais la question cruciale qui se pose pour nous, hic et nunc, quand la veuve d'Itzak Rabin nous adjure: "Tenez bon dans la tâche sacrée de sauver la paix... Nous avons besoin de vous pour sortir la région du désespoir et de la confusion", n'est-elle pas de répondre à son appel afin de contribuer à enrayer la spirale du pire ? Comment ?

Il me semble que la première condition est que l'establishment sioniste "de gauche", en Israël et ailleurs, conscient des périls, en finisse clairement avec la doctrine, complètement obsolète – et contre-productive – de la centralité politique israélienne vis à vis de la diaspora. L'une de ses conséquences n'est-elle pas de maintenir le judaïsme diasporique dans un état mineur et d'impuissance ? La seconde est naturellement que ce dernier accepte et assume ce devoir d'intervention, au moins sur les problèmes vitaux de la guerre et de la paix au Proche-Orient. Que certains de ses secteurs aient commencé à en prendre conscience c'est ce qu'avait démontré la mémorable Table ronde internationale du 8 février dernier au Sénat sur ce thème, initié par les associations juives laïques et dont la gravité de l'enjeu fut évoqué dans un message de l'historien Elie Barnavi "Que tous ceux qui, en diaspora, ont à cœur le sort de ce pays, se mobilisent pour le sauver de ses propres démons. Demain il sera trop tard... comme au lendemain de l'assassinat de Rabin". Les centaines de signatures, souvent les plus prestigieuses, obtenues depuis par le Comité pour la sauvegarde des accords d'Oslo montrent que le mouvement est en marche. Mais le rééquilibrage Diaspora-Israël, véritable aggiornamento à mener, n'en est qu'à ses débuts. ■

Lettres des lecteurs

Nous avons reçu d'un fidèle lecteur de Diasporiques *la lettre suivante, que nous reproduisons in-extenso :*

Une communauté diasporique indépendante...

Lecteur de *Diasporiques* depuis l'origine, je suis découragé par certaines de ses attitudes.

Ses prises de position sur le gouvernement actuel en Israël me mettent mal à l'aise au plan intellectuel par leur manque de nuances et leur caractère par trop systématique, et ce depuis les premiers jours de l'arrivée au pouvoir de cette nouvelle équipe.

Les comportements sectaires et dogmatiques sont à mes yeux suspects d'une tentative de restreindre la liberté de penser et de dire et il peut y avoir aussi de l'intolérance à refuser à l'autre et à soi-même cet espace qui s'inscrit et dans le lieu et dans le temps, espace où on entend, on comprend, on forme son opinion.

À mon sens notre revue ne s'est pas donné le temps nécessaire pour mesurer la complexité de la situation créée par les premiers accords d'Oslo et a réagi d'une façon exclusivement émotionnelle aux événements qui ont suivi.

Bien sûr, comme tous les lecteurs et, je le pense, une majorité des Juifs de France, j'ai été épouvanté, et je le reste, par le drame qui a marqué (et marquera pour toujours) l'histoire d'Israël – je parle de l'assassinat d'Itzhak Rabin.

Ceci étant, et, comme le dit Shimon Peres, il ne s'agit point du tout de déclamer sous différents registres Shalom, Shalom, mais bien de "faire" la paix. Contribuer à "faire" la paix ce n'est pas à mon sens ce que fait notre revue en décrétant être "inconditionnellement" critique à l'égard de son gouvernement.

L'article de *Diasporiques*, " Le chagrin et la pitié ", fort bien écrit au demeurant, ne fait pas dans la nuance et je me demande s'il n'y a pas de l'indécence ou de la suffisance à procéder ainsi par anathèmes.

Contrairement à ce que disent ses auteurs, je crois que nous avons aussi un devoir de réserve quant à la politique d'Israël, tout simplement parce que nous vivons en paix et sécurité à plus de 4 000 kilomètres de Jérusalem.

Comme beaucoup parmi nous, j'ai certains de mes enfants qui vivent en Israël et je m'y rends souvent. Dans les premières années, fort de mes convictions et certainement influencé par le parti pris, majoritairement anti-israélien de la presse écrite française (que dire de notre télévision !), je me suis autorisé à émettre des opinions, voire des jugements tranchés. Au contact du peuple d'Israël et de mes déplacements à travers le pays, je suis devenu plus modeste ; réserve que je reproche à notre revue de ne pas avoir. Je vais certainement choquer nombre de nos amis en disant que mon opinion sur les accords d'Oslo a évolué à un tel point qu'en sillonnant en septembre Eretz Israël, si petit dans ses frontières et si étroitement mêlé, confondu avec les Palestiniens, géographiquement et économiquement, je me faisais la réflexion que le seul devenir possible, ce serait l'émergence, pas à pas et dans le respect culturel et religieux de chaque peuple, d'une confédération...

Benoît Barbe-Rachmiel.

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.
Directeur de la publication : Henri Korn. Comité de rédaction : Richard Marienstras, Philippe Lazar, Jacques Burko (secrétaire de rédaction), Antoinette Weil. Conseil d'orientation : les précédents plus Elise Marienstras, Françoise Weil, Edmond Kahn, Alfred Spira, Raphaël Visocékas. Maquette : Corinne Dupuy. Mise en page : J.-François Lévy. Illustrations : Irène Elster. Assistance technique : J.-Philippe Brillot. Corrections : Antoinette Weil. Impression : Phénix Imprimerie, Narbonne. N° ISSN 1276-4248.
Les textes publiés par *Diasporiques* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.
Prix au numéro : 30 francs. Abonnement annuel : 100 francs. Abonnement de soutien : 200 francs ou plus. Pour s'abonner, envoyer ses nom et adresse, avec un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à :
Jacques Burko ; 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.
Cercle Gaston-Crémieux : Pour tout renseignement sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à Jacques Burko, à l'adresse indiquée ci-dessus.
Le Cercle a été fondé en 1967, par : Joseph Huppert, G. Isotti-Rosovsky, Claude Lanzmann, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Poliakov, Oscar Rosovsky, Rita Thalmann, Pierre Vidal-Naquet et Raphaël Visocékas. Il est présidé par R. Marienstras.

Les synagogues anciennes du Piémont

Micheline Mitrani

Il y a cent cinquante ans, le roi Charles-Albert de Savoie octroya l'égalité des droits aux Juifs de son royaume. Parmi d'autres manifestations destinées à célébrer cet anniversaire, les autorités régionales ont créé un circuit historico-touristique qui mène le visiteur dans une dizaine de synagogues du Piémont, synagogues tombées dans l'oubli depuis des dizaines d'années et dont plusieurs on été restaurées pour la circonstance, alors que plusieurs autres ont malheureusement disparu. C'est qu'il n'y a plus guère de Juifs dans ces petites villes, où ils avaient si longtemps vécu...

Cette visite porte le joli titre *I Templi della Libertà* et est organisée tous les dimanches, d'avril à septembre. Elle attire beaucoup de curieux, non

juifs pour la plupart. Le temple de Turin est toujours en service, mais on peut visiter aussi Alessandrie, Asti, Ivrea, Saluzzo, Cuneo, Cherasco et Mondovi (la synagogue de Carmagnola est en restauration). La plupart de ces édifices datent du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle. Leur particularité est d'être aussi peu visibles que possible de l'extérieur ; elles ont été conçues pour se fondre dans la masse des maisons banales. En général, elles sont situées au dernier étage, la coutume voulant que la maison des prières se situe au-dessus des habitations. La visite de la synagogue de Mondovi est commentée par le seul Juif habitant encore l'endroit, et présente de ce fait un intérêt particulier. Nous vous recommandons de tenter l'expérience dès le printemps prochain, elle est agréable et riche d'émotions. ■

Crédit photo : p. 2 : H.A. ; p. 5, 6, 10, 15 : Irène Elster ; p. 8 : M. Rywan ; p. 16, 18 : W. Swiczka ; p. 19, 20 : H. Gielge ; p. 22 : M. Mitrani.

La Mémoire

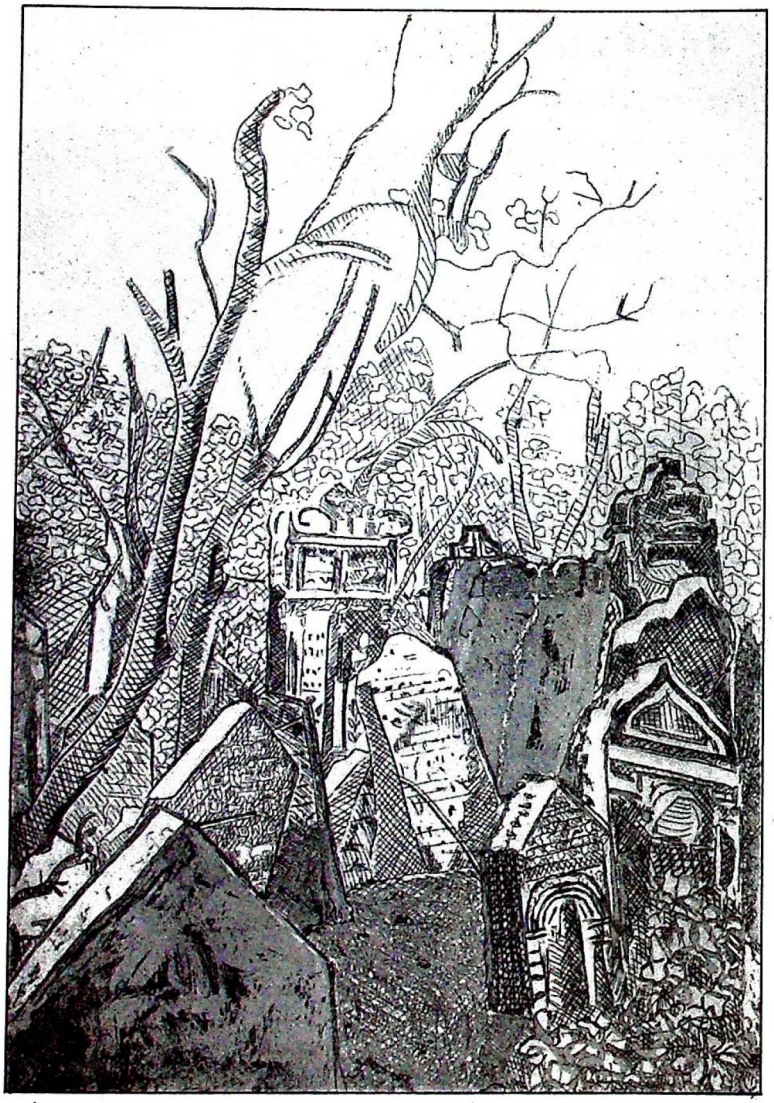

Anne-Emmanuelle Lazar : Le cimetière juif de Prague (gravure sur cuivre)

Le jardin de Pessah

Un soir où le soleil passera sous les ormes
Y jetant ses rayons plus loin qu'en plein été,
J'irai me promener dans le jardin où dorment
Sous des dalles difformes des passés obstinés.

Et là, dans le silence joyeux d'un ciel de Pâques,
Je reverrai l'entrée du temple abandonné
Et peut-être cet homme qui sculpte sur des plaques
En suivant le soleil un étrange alphabet.

J'entendrai ce soir-là célébrer des obsèques :
Un shofar éloigné gémira dans un brame
Les accords syncopés d'une mélodie tchèque
Trahissant un instant la mémoire d'Abraham.

Modestes sépultures, arrogants mausolées,
Tous, ils se sont ridés au sillage du temps,
La Nature aux tombeaux tendrement s'est mêlée
Et n'a laissé de place qu'à la chanson du vent.

Un parfum de Bohème soufflera dans les arbres
Et viendra déposer sur leur vieille peau de marbre
Amours défuntes et vieilles feuilles d'un vieil été
En rimes frissonnantes qu'un poète a croisées,

Frémissantes, flétries, au pied des herbes folles,
Sur ces pierres assoupies où la mousse s'applique
À vous parler de Dieu en lettres hébraïques !

Laure Lunel
6-8 octobre 1998

Sommaire

LE DÉBAT 2
Les Juifs, l'éthique et le clonage humain

L'ACTUALITÉ 6
Front national : le reflux ? (J. Burko)
Jérusalem, cité à la dérive (M. Warshawski & C. Rosenkovitch)

HUMEUR 9
Coïncidences (D. Simon-Calafuri)
Le silence (E. Kahn)

LA CULTURE 10
Livres (E. Marienstras, H. Carasso, F. Weil)
Musique (J. Salmona)
Brève

TEXTES 16
C'est où la Palestine ? (W. Swiczka)
Ella et Etta (A. Pigeot)
Tribune libre (J. Liberman)

LA MÉMOIRE 22
Les synagogues anciennes du Piémont (M. Mitrani)

LETTRES DES LECTEURS 23

POÉSIE 24